

LA PRIMAUTÉ DU MORAL

De toutes nos forces nous appuyons la campagne pour la fermeture des cinémas le dimanche. Ce genre de théâtre ne fût-il pas immoral, tout doit plier, en pays chrétien, devant le respect d'un commandement du Décalogue. Mais le cinéma est immoral, et son immoralité s'attaque à des masses considérables; c'est par quoi sa suppression intéresse beaucoup plus que le respect du dimanche.

Un peuple n'a pas le droit de laisser choir dans sa vie la primauté du moral. A quoi bon le progrès matériel, le souci de l'hygiène physique, si la vie humaine se corrompt à ses sources, si le capital humain, le premier des capitaux, est affreusement avili? Peuple jeune, aux forces hier encore intactes, n'avons-nous rien de mieux à faire que d'étaler devant le monde ce que Godefroi Kurth appelait « la pourriture du fruit vert? »

A nos gouvernants, il faut donc demander, non seulement d'interdire le cinéma le dimanche, mais de l'obliger à se moraliser ou à disparaître. Quelle raison pourraient-ils avoir de permettre à tous ces étrangers leur métier crapuleux? Et pourquoi laisserait-on les lois s'appliquer mollement contre les seuls corrupteurs publics? Que cesse enfin cet assaut intolérable contre les mœurs et les forces vives d'un peuple, doit être la volonté formelle de tous les honnêtes gens.

AGRICULTURE ET COLONISATION

LA PRIMAUTE DU MORAL

Quand nous avons fait une faute,
cherchons des remèdes et non pas des
excuses.

LA ROCHEFOUCAULD.

« Commercer, c'est métier de mar-
chand; coloniser, c'est métier de roi. »
(Diction en vogue sous François Ier).

« Partout où l'élément français s'est implanté dans le monde, au Canada, à la Louisiane, il a subsisté par l'agriculture, il a reculé ou disparu avec elle », écrivait naguère Gabriel Hanotaux en une phrase décisive qui incruste le jugement de l'Histoire, cette expérience des peuples. La conclusion n'est donc plus libre pour nous; il ne s'agit pas d'épiloguer, de discourir, de philosopher, il s'agit d'être pratique, d'en venir à l'exécution d'un plan, d'un vaste plan qui aura pour but d'embellir notre agriculture là où elle existe, et de la créer dans les forêts fertiles, qui appellent nos colons plutôt que nos hommes de chantiers. C'est pour notre race une question de vie ou de mort: *être plus ou ne plus être.*

Alors que toutes les provinces du Canada, même les Maritimes, font des pieds et des mains pour se peupler le plus vite possible à même tous les pays de la géographie, nous n'avons qu'à ne pas nous énerver plus que cela, qu'à nous encreûter dans une insouciance et une timidité de métis, pour nous acheminer vers une désagréable surprise encore au recensement de 1931, qui ressemblera comme un jumeau à celui de 1921, l'un des plus décevants de notre histoire.

Nous devons sans retard consacrer un effort décisif,

national, à pousser, à lancer d'un vouloir général, l'Agriculture, et la Colonisation sa mère, en vue d'accroître le *nombre*, nos campagnes étant les pépinières de nos excellentes familles; de conserver notre *qualité* de race agricole, morale et traditionnelle; enfin de conquérir toujours plus de *territoire*, le défricheur devenant le maître du sol. N'abandonnons plus notre jeunesse à l'exil, et nos forêts fertiles aux Anglo-américains, qui nous en excluront ensuite. C'est une maladie de cent ans qu'il s'agit de guérir: nous livrons nos enfants et nous vendons notre sol. Ailleurs on appellerait cela trahison; ici c'est prospérité...

Si le journal du matin nous apprenait un bon jour que les Américains ont changé la carte de notre province, et qu'ils ont remonté leur frontière jusqu'au Saint-Laurent, conquérant ainsi sans canon la moitié de notre race et de nos terres faites jusqu'à Gaspé, nous jetterions de beaux cris à la Société des Nations, et nous ferions bien. Mais en fait, n'est-ce pas ce qui est arrivé? ce qui arrive? — Oui, avec cette différence que nos frères se sont rendus d'eux-mêmes chez les Américains, et que les Américains prennent notre pays tant qu'ils veulent, accueillis en bienfaiteurs, et qu'ils occupent les bois, et qu'ils spéculent en Bourse, et qu'ils sont chez eux partout, à notre place, chez nous.

Nous demandons que nos compatriotes aient le premier choix et la première attention sur leur sol et dans les soucis de leur gouvernement. Ils ne veulent plus s'exiler pendant qu'on célébrera leurs progrès dans du lyrisme de banquet. Ils veulent fonder un état français solide au Canada, arrêter le coulage de leurs familles, ne plus se trouver dans la posture de l'individu qui mettrait son

argent dans une poche percée, et qui serait tout fier de proclamer qu'il n'a pas tout perdu, ne se décidant jamais à dépenser quelques sous pour s'acheter une autre bourse. Notre province a coulé, elle coule toujours, faute d'avoir dirigé ses surplus vers des réservoirs de population, et nous lésinerions encore sur l'aide aux conquérants du sol?

Sait-on combien nous devrions être aujourd'hui, dans le Québec, si nous avions préparé des terres qui eussent gardé ici nos gens et tous leurs descendants, cinq générations? — 12,800,000! Et cela se prouve de deux façons: il y avait en 1826 au Bas-Canada, sans parler des 30,000 Canadiens éparpillés et presque tous perdus, de Cataracoui à la Louisiane, et dans les postes de traite de l'Ouest, il y avait, rien que dans le Québec, une population de 410,000 âmes. En défalquant une dizaine de mille Anglais, et en doublant tous les vingt ans les 400,000 solides ruraux qu'étaient nos grands-pères, nous passons à 800,000 en 1846, à 1,600,000 en 1866 (alors que nous étions 1,100,000, et que l'exil nous dévorait aux entrailles), à 3,200,000 en 1886, à 6,400,000 en 1906 et à 12,800,000 en 1926. Que sommes-nous? — Un pauvre reste. Nos politiciens d'hier, d'avant-hier oublièrent de préparer de la place pour cette ardeur de vie...

Un autre façon d'arriver au même chiffre idéal, c'est le placement des 400,000 à intérêt composé à 3½%, un peu moins que ne le permet le surplus de notre belle natalité des cantons neufs: le résultat donne 12,470,000 âmes en 1926.

Où cela est-il allé? Mort au champ d'honneur? Non, passé à l'ennemi, gagnant une maigre vie à tisser, à rivaliser avec les Polonais, les Italiens et les autres émigrés,

dans la construction des routes et des chemins de fer américains, et aussi à défricher là-bas dans l'Illinois, le Wisconsin, le Minnesota, le Montana, et plus loin encore les terres qu'on ne leur offrait pas chez eux. Mais c'est surtout dans les besognes viles d'employés d'usines et de manoeuvres aux travaux rudes qu'ils gagnèrent le surnom de Chinois de l'Est et la tuberculose, et qu'ils valurent aux Américains leur « prédominance dans l'industrie du coton et de la chaussure, prédominance qui eût été impossible sans la facilité de tirer leur main-d'oeuvre de la province de Québec. » (*The United States itself could never have gained its predominance in cotton manufacturing and in boot and shoe making, had it not been able to draw upon the Province of Quebec for its factory hands.*—Industrial Canada, avril 1921).

Voilà la douloureuse histoire d'un siècle, que nous expions, que nous subissons, que nous ne pouvons excuser, — et que nous continuons. L'*Action française*, toute notre race adjure ses chefs de faire l'impossible pour que nos gens s'établissent chez nous. Dans le passé on a très peu fait, actuellement on fait quelque chose, on ne fait pas tout le possible, on ne fait pas l'impossible pour arrêter notre hémorragie nationale: c'est cet impossible que tous nous réclavons et réclamerons.

* * *

L'*Action française*, depuis sa fondation, a mis en vedette, sous toutes sortes de rubriques, la nécessité absolue d'accroître notre nombre et de garder notre qualité de race agricole. Les plumes vigoureuses de MM. Bourassa, Montpetit, David, Minville, Brassier, Bruchard, Durand, du R. P. Alexandre Dugré, d'autres encore, ont fait va-

loir l'importance de la statistique dans un pays parlementaire. Si les Anglais d'Angleterre sont heureux de nous pousser deux millions de leurs chercheurs de fortune, et que les Anglais du Canada seraient encore plus heureux d'en attirer dix millions, sans parler des millions d'anglicisables qu'on va recruter dans tous les pays protestants d'Europe, l'obligation s'impose impérativement à nous de garder toute notre jeunesse, de préparer des établissements à tous les fils de nos abondantes familles, afin que cesse l'émigration qui tue et qui déshonore.

Nos travailleurs des villes n'auront plus à chômer et à désertier si les surplus de campagnes ne viennent prendre leurs places. C'est donc la vie aux champs qu'il faut rendre plus payante, plus agréable, plus vaste, si nous voulons garder à notre nationalité son influence numérique et son caractère. On a tout dit sur « la campagne, laboratoire où s'élaborent les forces du bien », la fraternité avec la bonne terre si naturellement religieuse, beaucoup plus facilement morale que la ville, plus saine à l'âme, aux poumons et aux nerfs. Le paysan vit dans la grandeur, il collabore avec Dieu pour la création des moissons nouvelles, il est le nourricier de l'humanité :

« C'est par lui que tout vit, sur lui que tout repose ;
Le sang du genre humain, c'est Dieu, la terre et lui. »

(Déroulède.)

La famille rurale est la force et l'honneur de notre race. Tout dans la vie agricole rapproche les enfants des parents ; ils vivent dans la préoccupation d'une même idée : l'exploitation de la ferme ; dès le plus jeune âge, ils y trouvent de menus travaux qui tendent au but commun ; les joies, les inquiétudes, les efforts y sont communs.

La ville est égoïste ; les enfants y sont une charge, et la joie y prend facilement des allures d'épilepsie. La famille en ville, elle existe encore chez la première génération, elle s'éteint vite, pour plusieurs raisons. Pour ne parler pas de la contagion du voisinage américain, M. Champeault, dans la *Science sociale* (décembre 1910), donne cette explication pécuniaire : « La natalité est florissante toutes les fois que les enfants rapportent aux parents plus qu'ils ne coûtent, ou tout au moins quand ils ne leur coûtent pas notablement plus qu'ils ne leur rapportent ; elle baisse au-dessous de cette limite. »

C'est le brevet de supériorité décerné à la vie rurale, sur toute la ligne, sans parler de la possession du territoire. La conclusion, c'est l'obligation pour nos chefs politiques de consacrer la moitié de notre budget provincial (ils n'y accordent que le trentième) à la colonisation qui est la conquête organisée du sol et l'agriculture—en—devenir. Benjamin Sulte a établi que nous sommes historiquement une race aux dix-neuf-vingtièmes agricole : c'est notre plus beau titre de noblesse. Découvreurs, défricheurs et soldats, c'est-à-dire conquérants et défenseurs par la hache et le fusil, tels furent nos pères, dans une oeuvre apostolique et française que nous leur devons et que nous devons à nos descendants de continuer, d'élargir, de rendre immortelle autrement que par l'étude de l'histoire, la poésie patriotique et les discours vides.

* * *

Nous avons des *gens*, il leur faut des *champs*, de l'*argent* et des *agents*.

Nos chefs de Québec, tout comme ceux de l'Ontario et

de l'Ouest, se doivent de décréter le nombre, le peuplement, la conquête de toujours plus de territoire français. Dieu merci, nous possédons les hommes, les recrues toutes prêtes à marcher sous l'arc de triomphe des branches entrelacées. Il ne s'agit que de leur frayer la route, de leur ouvrir le champ libre, de les armer d'un peu de secours, puis de les recruter, de les diriger, de les seconder, ces vaillants qui débordent de nos vieilles paroisses et qui vont se diminuer ailleurs si on ne leur offre une entreprise héroïque.

Il y a dans l'Abitibi et le Nord-Ontario, 300,000 terres à prendre, 2,000 paroisses à fonder, le double de ce que nous comptons aujourd'hui : et l'on est tout heureux de proclamer qu'on en a créé vingt dans l'espace de quinze ans. Ouvrons au plus tôt le chemin de fer de Montréal à Amos, pour que le coeur de la province ait plus de vue sur le Nord et moins sur le Sud !

Il y a dans la Gaspésie intérieure un espace libre pour cent-cinquante paroisses que pourront ouvrir, à défaut des pêcheurs de la côte, les vrais cultivateurs recrutés de Montmagny à Matane. Mais recrutons-les, ces colons possibles, ouvrons-leur des routes stratégiques, et d'abord ce chemin de fer d'Amqui à Gaspé, sur le bon plateau fertile, à travers la région des mines et aboutissant au plus beau port naturel du pays, qui raccourcirait de 450 milles la route de l'Europe, et qui serait déjà fait depuis cinquante ans s'il s'appelait Kingston, Hamilton, London ou toute autre ville de l'Ontario.

Des régions de colonisation, des réservoirs de peuple, des *no man's land* à conquérir, il s'en trouve un peu partout, ce n'est pas cela qui manque : c'est le mot d'ordre, la décision venue d'en haut, la liberté rendue à la terre,

la grande captive; il faut ne concéder aux industries forestières que le territoire non-colonisable (classifié en conscience, par exemple, et non avec des clins d'oeil de larçons en foire), puis faire coloniser à fond de train tout ce qui se trouve de bonne terre.

M. Bourassa mettait le doigt sur la plaie en 1918 (*Action française* d'octobre): « Le conflit perpétuel (entre le marchand de bois et le colon), c'est le principal obstacle, le plus constant, le plus désastreux, à la colonisation de la province de Québec... Attendre d'un gouvernement né de l'élection populaire une action décisive et contraire aux intérêts de l'une des plus puissantes coteries financières du pays, associée à la haute banque et à l'industrie de la pâte de bois et du papier, qui fait aujourd'hui chanter l'Etat fédéral et toute la presse du pays, allons donc!... Il faut effectuer véritablement la séparation complète du domaine de la colonisation et du domaine forestier. Il faut ouvrir toutes grandes à la colonisation les régions généralement fertiles, avant qu'elles ne soient totalement déboisées, en exclure le concessionnaire forestier et les livrer exclusivement aux colons... »

Or, des centaines de milles carrés, d'excellent sol, sont actuellement détenus par des compagnies ou des seigneurs qui ne veulent pas en démordre et qui arrêtent tout défrichement. Ce sont là des malfaiteurs publics qu'il faut traiter comme tels. Croit-on que si des Allemands de Berlin détenaient les terres d'un seul département de France, et s'ils refusaient aux Français de s'y établir, le gouvernement Poincaré n'y mettrait pas bon ordre en cinq secs? Ce serait un cas de guerre là-bas; ici, c'est un des mille cas de gémissements et de rési-

gnation à plus fin, à plus fort, à plus riche que nous. Tant s'est obscurci chez nous, du plus humble colon jusqu'au plus fier ministre, le sens de la dignité nationale, ou tout simplement de la nationalité. Un livre qui se vendrait bien et qui se lirait comme un roman, ce serait l'histoire épicée de la nouvelle conquête américaine : *La Revanche de Montgomery!*

* * *

C'est clair que la petite politique, dont les vues courtes ne dépassent pas les surplus à afficher, aime mieux recevoir de l'argent pour nos bois, même si on les exporte tout ronds à l'étranger, comme cela se pratique surtout en Gaspésie, où les moulins sont morts, que de dépenser des fonds pour ouvrir des routes, aider aux chemins de fer et recruter des colons; mais le gouvernement doit être avant tout, ce qu'était le roi antique, un *pasteur de peuples*. Nos gens errent et se perdent à la recherche de pâturages qu'on ne leur ouvre pas chez nous, et qui sont pourtant tout près, excellents, immenses, invitant les bergers à n'y pas laisser pénétrer les loups. La compagnie d'aviation du comte de Lesseps photographie cette année la Gaspésie, en vue de prochaines concessions de forêts évidemment. Nous réclamons d'avance pour la colonisation le plateau central, qu'on devra traverser bientôt d'un chemin de fer. Nous réclamons aussi l'exploitation des pouvoirs hydrauliques des rivières Cascaédia, Sainte-Anne et autres, même si cela déplaît aux saumons des Américains, et si cela prive le trésor du misérable prix de la spoliation de nos rivières. Est-ce que les gens de l'Ouest souffriraient deux minutes l'idée seulement d'une semblable tutelle? Et au simple point

de vue affaires, cent paroisses créées ne valent-elles pas dix pulperies, situées au Nouveau-Brunswick et aux Etats-Unis, qui ne paient à nos gens que leur triste salaire de scieurs et de flotteurs de bois?

La vraie, la grande politique gît à reprendre ici, par tous les moyens, le rêve des fondateurs de la Nouvelle-France: à savoir de créer un état français catholique. Nous avons succombé en 1760 par suite de la mesquinerie de Versailles. Nous avons languï depuis 1800, par suite du manque de libertés, puis d'initiative et d'aide aux pères de famille, qui, ne pouvant établir ici leurs enfants, les envoyaient ou partaient avec eux pour les fabriques américaines. Les libertés sont venues, l'argent ne manque plus au trésor provincial. L'initiative décidée fera-t-elle seule toujours défaut?

L'*Aide au Colon* et le *Crédit agricole* sont dans le Québec d'une urgence toute particulière: toutes les provinces canadiennes possèdent ces organisations de crédits spéciaux, excepté l'Ile-du-Prince-Edouard, qui n'en a pas besoin, et notre Québec qui en a le plus grand besoin de toutes, et voici pourquoi: c'est que notre crise sociale ici est une crise d'établissement des nombreux fils.

Nous possédons des familles rurales exceptionnellement belles: une ferme ne peut tout de même pas se subdiviser pour que chaque fils en ait sa part. Il faut acheter ailleurs, ou, ce qui vaut mieux, créer des terres à même la forêt. Dans les deux cas, il faut, soit le *Crédit agricole*, soit l'*Aide aux Colons*. Impossible d'en sortir. Les primes de \$24 par acre sont insuffisantes à qui doit se bâtir, se nourrir, s'acheter des instruments et du bétail. L'Ontario nous a donné l'exemple sur ce point, en adoptant, dès la fin de la guerre, ni plus ni moins que trois lois

de prêts aux Fermiers et aux Colons, sans préjudice d'une loi de 1916 « autorisant des prêts dans le but de venir en aide aux colons des régions nord et nord-ouest d'Ontario. Le montant maximum que chaque colon peut emprunter est fixé à \$500, avec intérêt annuel de 6% et à tels termes et conditions que le commissaire des prêts pourra fixer. » Ce commissaire n'est pas un politicien, et tout marche à souhait. Nos gens, meilleurs défricheurs que les Ontariens, ruinteraient-ils donc l'affaire?

M. Hector Authier, député de l'Abitibi, créateur de cette région neuve, et maître ès-colonisation, réclamait à la Chambre de Québec, le 2 avril 1925, le même sage crédit pour les cultivateurs débutants: « Nos colons ont souvent besoin d'argent pour compléter l'organisation de leurs fermes. . . La vente du bois de leur défrichement ne leur laisse généralement pas assez de fonds pour pourvoir à ces besoins. Ils doivent emprunter ou renoncer à leurs terres. Or, ils peuvent bien rarement emprunter, et quand ils y parviennent, c'est à des taux usuraires et ruineux. « Il n'y a plus d'argent pour les cultivateurs qui ont besoin d'emprunter », nous disent ceux qui ont observé l'état de choses actuel. Les villes drainent l'argent, — puis les hommes. »

L'*Action française* réclame donc du gouvernement provincial l'institution du *Crédit agricole* et du *Crédit du Colon*, et cela dès la prochaine session: ce sera le meilleur placement de nos surplus du Trésor, et l'on réparera enfin l'affreux retard de cent ans qui nous a coûté plus de la moitié de notre race et toute notre espérance d'être la majorité au Canada.

Quand la terre et les aides seront préparées de façon que les milliers de colons premiers servis soient assez contents de leur sort pour en encourager des milliers d'autres à suivre leur redoutable route, il faudra lancer des escouades d'agents recruteurs, qui ne laissent aucun coin de la province dans l'ignorance du nouvel état de choses. Dès maintenant ils auraient beaucoup à faire, et ce côté-publicité est peut-être encore le plus faible de notre faible machine colonisatrice.

Dans l'*Action française* de mai 1917, feu le sénateur David, grand partisan de cette campagne de *persuasion morale* que devraient tenter une dizaine de bons conférenciers, armés d'un cinéma portatif, en faveur de l'agriculture et de la colonisation, racontait l'effort magnifique tenté en 1848, sous le cabinet Lafontaine, pour détourner vers les Cantons de l'Est le courant de l'émigration: « Des assemblées publiques eurent lieu; on y vit figurer côte à côte l'évêque de Montréal, Mgr Bourget, et L.-J. Papineau, toute la jeunesse ardente de l'époque et les citoyens les plus éminents de notre ville. . . Aujourd'hui comme alors, Nosseigneurs les évêques et nos citoyens les plus estimables devraient organiser la croisade de la colonisation et de l'agriculture, par la chaire et la tribune, par la prédication, la plume et la parole, par l'adoption de résolutions dans des assemblées publiques. »

Des modèles d'agents et d'agencement nous sont fournis par Ottawa, qui réussit à importer d'Europe des centaines de mille immigrants, gagnés par la réclame et par toutes sortes d'avantages. Avec de bons fonctionnaires, Québec ne pourrait-il recruter chaque année chez soi et rapatrier vingt ou trente mille colons, de quoi fonder

un peu partout trente paroisses? Car c'est bien ce qu'il faut arriver à fonder si nous voulons doubler en trente ans nos mille paroisses actuelles. Mais voilà, la colonisation est fort primitivement organisée chez nous; elle ressemble à la statue de Nabuchodonosor, dont la tête était d'or, et les pieds en partie de fer et en partie d'argile. Ça ne marche pas vite avec des subalternes pareils.

L'empirisme enfantin qu'on a suivi jusqu'ici, et que les talents et la bonne volonté d'un seul ministre n'ont pu changer, ce manque à peu près total de programme et de prévision, cette niaise routine au chloroforme qui dort pour ne pas voir désertir notre jeunesse et qui ne recouvre la voix que pour se vanter d'apporter le bonheur à la minorité qui reste, ce bon petit train de tortue qui réussit à créer trois paroisses alors qu'on pourrait et devrait en créer trente, cela peut suffire chez les gens pas pressés, parfaitement chez eux et sans concurrence de dangereux voisins, mais cela ne vaut rien du tout, c'est la trahison défaitiste, quand on est attelé avec les remuants de l'Ouest et des Etats-Unis.

Voulez-vous voir calculer et entrer dans les détails un roi qui avait commencé par rimer des vers et qui déclina un jour d'augmenter la population de ses états, la principale richesse de tout état, même du Québec? Frédéric II de Prusse, que l'Histoire appelle Frédéric le Grand, « faisait dresser la liste de tous les endroits où l'on pouvait établir des paysans ou créer un village nouveau... A sa mort, on avait créé des pays entiers, surtout dans les marais, au bord des rivières qu'on avait fait dessécher. Frédéric avait établi 300,000 colons venus de l'étranger: c'est ce qu'il appelait *une province con-*

quise en paix. . . Il ne trouvait dans la plus grande partie du royaume qu'un terrain sablonneux et stérile. Il ordonna d'essayer, comme en Angleterre, des fourrages artificiels, de la luzerne et du trèfle. Il écrit en 1776 à Voltaire : « J'avoue que, sauf la Libye, peu d'états peuvent nous égaler en matière de sable. Eh bien ! nous créons cette année 76,000 arpents de pré ; ces arpents nourriront 16,000 vaches, dont le fumier engraissera notre sable. »

Tel est l'homme, le roi, le chef qui fit d'un pays pauvre la redoutable Allemagne. Mais il savait organiser, il savait choisir ses fonctionnaires ; son diéton militaire : « brave commandant, brave bataillon », avait sa répercussion au civil, ainsi que put le constater un rond-de-cuir trop négligent, dont un rapport en phrases creuses lui valut, avec la destitution, un an de forteresse. Il y avait des juges à Berlin !

Que nos dirigeants sachent discerner et utiliser les vraies compétences pour réussir la conquête pacifique de nos domaines, comme, dans les conquêtes violentes des guerres, on choisit les meilleurs généraux, de quelque couleur qu'ils soient. Des agences sont à créer de toutes pièces, d'autres ont besoin de sang neuf. Ne fermons pas ce chapitre sur les agents sans mentionner l'agent numéro un, proclamé tel, dès 1912, par Sir Lomer Gouin, qui n'en a pourtant guère usé : « La locomotive est le plus puissant agent de colonisation. C'est la voie ferrée qui a le plus contribué au développement de l'Ouest canadien. Le Manitoba a autant de chemins de fer que la province de Québec. L'Ontario en a deux fois plus. . . La construction de voies ferrées s'impose si nous voulons mettre en valeur la partie septentrionale de notre domai-

ne public. Le sol y est fertile, la forêt riche, les cours d'eau semés de chutes puissantes; l'agriculture, le commerce et l'industrie pourraient y fonder des foyers: bref, une population nombreuse pourrait y vivre dans l'aisance et l'abondance.»

De la terre libre, des chemins de fer et de terre pour en ouvrir l'accès, le Crédit agricole pour les paroisses ouvertes ou à ouvrir, des recruteurs et des guides de colons, une propagande générale et systématique depuis l'école jusqu'à la chaire, des excursions fréquentes et à peu près gratuites, tous les moyens de pénétration indiqués dans les articles du R. P. Dugré de l'automne dernier, tout le possible et l'impossible pour sauver nos agriculteurs, notre peuple et notre territoire, voilà ce que réclame l'*Action française* pour le programme de la prochaine session, et nous avons derrière nous les trois millions qui restent de Canadiens-français. Le pays veut, non pas des critiques ni des panégyriques, mais des réalisations. Cela coûtera des millions? Très bien, ce seront les millions les mieux employés. M. Montpetit fournira le victorieux mot de la fin: « L'intérêt présuppose un placement de fonds, affirment les financiers. Quel intérêt vaut celui du peuple? Plaçons notre capital national et nos épargnes *sur la race*. A l'échéance, nous toucherons sûrement; nous toucherons en hommes, et c'est de la bonne monnaie, la plus productive, la seule vraie. Et puis, si les budgets sont obérés, plaçons encore sur le nombre. *Créons des contribuables*, c'est le meilleur moyen d'en sortir. »

L'ACTION FRANÇAISE 141

EN MARGE D'UN LIVRE DE M. HENRY LAUREYS (1)

M. Henry Laureys, le directeur de l'École des hautes études commerciales, avait choisi pour sujet de la thèse qu'il a soutenue à l'Université de Montréal le commerce extérieur du Canada. C'est le texte de ce travail que l'*Action française* a édité, il y a quelque temps, sous le titre « La Conquête des Marchés extérieurs ». Il faut lui savoir gré d'avoir permis la publication de cet ouvrage. Le livre de M. Henry Laureys est en effet une oeuvre du plus haut intérêt au point de vue commercial. C'est un travail fouillé, qui met au point des idées incomplètement exprimées jusqu'ici; idées vivement intéressantes pour tous ceux que préoccupe le développement de notre pays.

Nous ne pouvons pas commenter ce livre comme il le mériterait. Nous nous bornerons à souligner quelques-unes des idées qui s'en dégagent. La première, c'est que notre commerce extérieur est une des conditions indispensables de notre vie économique. De plus en plus, en effet, la demande intérieure ne suffit pas à notre production. La guerre nous a laissé une industrie puissante, quoique assez mal organisée, une industrie beaucoup trop forte pour nos besoins. Pour empêcher qu'elle ne ferme ses portes, il nous faut aller chercher au loin les clients nécessaires. Et, à côté de l'industrie, il y a l'agriculture dont la situation est à peu près la même. Quand on songe à l'énormité relative de notre commerce d'exportation,

1 « La Conquête des Marchés extérieurs ». Bibliothèque de l'*Action française* (Montréal). \$1.00.

on ne peut pas ne pas être frappé du rôle considérable que celui-ci joue dans la vie économique du pays. C'est la première constatation que fait M. Laureys. Il se pose immédiatement une question : notre organisation actuelle répond-elle aux besoins de nos exportateurs ? Devant les faits, il est bien difficile de ne pas s'incliner. La façon dont nous nous sommes lancés dans l'exportation ne nous a pas permis de mettre tout au point. Il y a bien des choses à modifier et bien d'autres à créer. Il faut que nous formions des spécialistes. Ce n'est pas, en effet, du jour au lendemain que l'on connaît tous les détails du commerce avec l'étranger. Il y a des choses que l'on peut négliger dans les échanges intérieurs ; mais le trafic international présente des difficultés qui ne peuvent être résolues par des incompetents. Notre première tâche, c'est donc la formation de compétences, c'est-à-dire d'esprits formés aussi bien à la théorie qu'à la pratique des affaires, des gens rompus aux méthodes employées à l'étranger, ayant voyagé, connaissant bien les pays avec qui l'entreprise doit traiter. Il faut également que les maisons intéressées aient un service particulier pour l'exportation, dont l'importance variera suivant les ressources de chacune. A ce service reviendrait la mise au point des détails : étude approfondie des marchés et de leurs besoins, etc., etc. Il faudrait, en outre, que nous organisions le crédit à l'exportation. Nos banques, dit M. Laureys, rendent évidemment certains services ; mais leur effort est « loin d'être suffisant ». Parce qu'elles passent par des intermédiaires, elles ne peuvent pas « exercer cette action indispensable de pénétration commerciale et de propagande en faveur des produits canadiens ». Notre organisation actuelle est tout à fait ina-

déquate, et, comme le souligne M. Laureys, c'est « vouer nos exportateurs à un échec certain que les laisser se débattre seuls ou avec le maigre secours de correspondants étrangers ».

Il faudrait enfin que se fasse, par l'entremise des gouvernements et des associations commerciales ou industrielles, « une propagande concertée et active ». Par une intervention unie de tous nos groupements, nous parviendrons à attirer « l'attention de l'étranger sur le pays et sa production », et d'autre part nous pourrions renseigner plus facilement les exportateurs sur les marchés étrangers.

N'est-ce pas en agissant de la sorte que les grands pays européens ont outillé leurs nationaux pour la lutte à l'extérieur ? Est-il bien nécessaire de rappeler les initiatives de l'Allemagne et de l'Angleterre dans ce domaine ? Or, c'est dans une large mesure à ses nombreuses sources de renseignements que l'industrie de ces deux pays doit son emprise sur le commerce international.

Voilà rapidement esquissée la partie technique, si l'on peut dire. Il nous reste, avant de terminer cette brève analyse, à souligner une troisième directive qui se dégage de « La Conquête des Marchés extérieurs ». Nous exportons trop de produits à l'état brut ou semiouvré. La remarque est malheureusement trop juste. Soixante pour cent de nos exportations sont formés de produits alimentaires, végétaux et animaux, « n'ayant subi d'autre transformation que la récolte ou l'abattage ». C'est une trop forte proportion. Nous portons, en effet, à l'étranger d'énormes quantités de matières premières, dont celui-ci tire des bénéfices qui pourraient, qui devraient rester

chez nous. Nous admettons bien qu'il y a eu progrès depuis quelques années ; mais comme il reste encore à faire !

Et M. Laureys ajoute : pour donner « plus d'équilibre à notre commerce extérieur et lui éviter les fluctuations provenant de mauvaises récoltes, il faudrait éparpiller nos clients dans toutes les parties du globe ». Voilà une chose qu'il importe de répéter ! Nous avons pratiqué jusqu'ici la loi du moindre effort ; nous sommes allés porter nos produits là où nous pouvions les vendre le plus facilement. Les Etats-Unis étant à nos portes et l'Angleterre nous offrant un complaisant asile, nous avons établi entre eux et nous un courant d'échanges considérable. Le résultat, c'est qu'à l'heure actuelle, plus de 75% de nos exportations se dirigent vers ces deux pays. Cela simplifie beaucoup les choses, pense-t-on d'abord. Peut-être, mais comme celles-ci se compliquent aux moments de crise ! En agissant ainsi nous permettons aux Américains et aux Anglais de garder les profits de l'intermédiaire, profits souvent très grands. C'est à cela et aussi aux problèmes de notre industrie que songe M. Laureys quand il dit en conclusion : « c'est dans l'ouverture de nouveaux débouchés qu'il faut chercher la solution à notre problème de la production. »

Nous ne pouvons mieux faire en terminant que de conseiller à celui qu'intéressent les questions commerciales de lire l'ouvrage de M. Henry Laureys. Il y trouvera des directives et une documentation abondante, résultat de longues et intelligentes recherches.

Georges PARIZEAU.

LA SEMAINE SOCIALE

Elle eut lieu, cette année, à Québec. L'endroit convenait à cette septième session, où l'on devait traiter de l'autorité. La vieille cité de Champlain et de Laval demeure le siège du pouvoir civil, la « capitale de la race française en Amérique ».

L'an dernier, à cause de circonstances fortuites, les cours de la semaine sociale ne purent être donnés. Loin d'avoir nui à la vitalité de notre université ambulante, cette retraite forcée semble au contraire avoir décuplé ses forces. Le semainier, qui a suivi la session de Québec en 1921, a pu constater les progrès étonnants réalisés depuis lors. Aussi éprouvons-nous le besoin de rendre un hommage particulier à l'homme de tact, aux larges horizons, au zèle et à la ténacité consommés, qu'est l'initiateur des semaines sociales au Canada: le Père Papin-Archambault, s. j.

L'importance croissante de l'oeuvre peut être indiquée de différentes manières. Remarquons d'abord que les plus hautes autorités religieuses et civiles y ont participé. C'est Mgr Rouleau, archevêque de Québec, qui a prononcé le sermon d'ouverture et le discours final. Le lieutenant-gouverneur Pérodeau et M. Lapointe, ministre de la Justice, ont tous deux présidé une séance de la semaine. M. Lapointe fit l'éloge de l'oeuvre qu'il déclara « utile et féconde ». En outre les conférenciers comptent parmi les hommes éminents de notre pays: théologiens, juges, sociologues, professeurs d'Université, qui ont su aviver l'éclat d'une science lumineuse par une

probité de vie remarquable. Vers de tels maîtres devaient accourir de nombreux disciples : ils n'y ont pas manqué. Plus considérable que jamais, l'assistance s'est maintenue toute la semaine et à toutes les séances. Plusieurs jeunes gens, et même quelques jeunes filles, ont suivi les différents cours, parfois très arides, avec une assiduité et une attention dignes d'éloges.

Enfin, les journaux de toute nuance ont largement contribué à la diffusion des saines doctrines. Par leurs comptes rendus et leurs articles de rédaction, ils ont répandu dans le peuple des idées justes sur l'autorité, idées qui ne manqueront pas de germer et de produire des fruits salutaires et abondants.



Nous devons d'autant plus nous réjouir du succès de la Semaine que le sujet traité était d'une haute importance et d'une singulière actualité.

C'est un penchant assez général de dénigrer le présent au profit du passé. Chacun porte un peu en soi le *laudator temporis acti* d'Horace. Serait-ce donner en ce travers que d'exposer, après nos professeurs, la crise de l'autorité dans notre siècle et dans notre pays ?

Il est certain que les idées sont fort brouillées à ce sujet. D'une part, on refuse d'obéir, on renie toute autorité légitime, on s'achemine rapidement vers le socialisme ; d'autre part, on abuse du commandement, on manque aux préceptes de la justice et de la charité, on tend vers un césarisme toujours croissant. D'un côté, c'est la crise de l'obéissance ; de l'autre, celle du commandement. C'est avec raison, croyons-nous, qu'à maintes reprises,

les conférenciers de la Semaine ont dénoncé les causes de la première crise, dont nous souffrons, avec le plus d'acuité peut-être, dans la société familiale. Ces causes, M. le juge Ferdinand Roy a su les exposer dans une magistrale synthèse qui, à côté du mal, indiquait le remède. Il nous paraît impertinent d'insister. Peut-être a-t-on moins parlé de la crise du commandement. Cependant les abus ou les déficits de l'autorité sont aussi graves dans leurs conséquences que les refus d'obéir. Les droits et les devoirs sont corrélatifs. Si nous avons le devoir d'obéir, n'avons-nous pas aussi le droit d'être commandés et d'être bien commandés? Le sommes-nous toujours? L'abus ou l'incompétence de l'autorité ne sont pas un mythe chez nous: ils se rencontrent presque quotidiennement dans les différentes sociétés. Tantôt c'est l'autorité patronale qui devient abusive parce qu'elle nie pratiquement à l'ouvrier son droit d'association, parce qu'elle profite de conditions économiques variables pour refuser le juste salaire. Tantôt c'est l'autorité civile qui refuse aux citoyens le droit à une juste critique de ses actes, qui prétend tout régler par ukases, qui volontiers anathématiserait journaux et journalistes (*horresco referens!*...) s'ils osent ménager aux dieux de la politique l'agenouillement de leur esprit. Enfin, si l'on nous permet de monter jusqu'à la société supérieure par excellence, là aussi ne s'est-il pas rencontré des abus qui ont plus fait, pour faire baisser le respect dans l'esprit du peuple, que bien des doctrines subversives? Notre pensée se porte ici vers nos compatriotes d'outre-frontières et des provinces anglaises où des autorités augustes au moins par leur caractère paraissent plus soucieuses d'angliciser ou d'américaniser leurs ouailles que de les

évangéliser. Si l'autorité a plus de devoirs où elle est plus haute, ses sujets ne peuvent que lui marquer plus profondément dans leur conscience, la moindre de ses déchéances. Disons-nous, après cela, le mal que se fait à elle-même l'autorité, quelle qu'elle soit, lorsqu'elle prodigue honneurs et hautes fonctions à des sujets manifestement incompetents ou indignes? Le peuple a plus que l'on ne croit le sens de la justice distributive; il exige que soient respectables ceux qui exigent son respect. Et si l'on se plaint, par exemple, pour ne nous en tenir qu'à ce seul cas, du mépris ou de la méfiance qui entoure trop souvent la magistrature en notre pays, quoi donc a plus fait pour soulever ce mépris ou cette méfiance que le choix de magistrats ignorants et politiciens?

Nous le répétons: si le peuple a le devoir d'obéir, il a aussi le droit incontestable d'être bien commandé. De plus, comme l'a démontré M. Antonio Perrault, l'autorité ne doit pas s'exercer aujourd'hui comme hier. La société s'est transformée de même que son principe. Pour le pire, penseront quelques-uns. Pour le mieux, croyons-nous. Autrefois la puissance paternelle s'exerçait dans le seul intérêt des parents: l'on pouvait vendre et tuer les enfants; aujourd'hui l'autorité paternelle existe dans l'intérêt des enfants: les parents ne possèdent de droits sur leurs enfants que pour mieux remplir leurs devoirs envers eux. Hier les ouvriers étaient esclaves; aujourd'hui on leur reconnaît le droit de se grouper en syndicats pour se protéger mutuellement contre les injustices des patrons. Partout, l'autorité doit être exercée avec tact et amour, dans l'intérêt du subalterne. Elle doit être empreinte de mansuétude, comme l'autorité de Celui qui en est la source suprême. *Omnis potestas a*

Deo. Ecce venit tibi rex tuus mansuetus. Elle doit revêtir un caractère de paternité, affirme Mgr Rouleau, car « trop souvent l'autorité terrestre a été rigide et cruelle, plus appuyée sur la force que sur la sagesse ».

Afin d'éviter les excès de toutes sortes auxquels elle est exposée, il faut à l'autorité l'influence d'une élite indépendante. Laissons parler M. Perrault : « Pour maintenir les chefs dans le sentiment de leurs devoirs, il faut l'action d'une phalange d'hommes indépendants, soutenus par l'intensité de la foi, l'amour de leur race. Qu'on les appelle, si l'on veut des extrémistes. Le mot ne m'effraie point. L'histoire du monde enseigne que l'idée, pour se propager, doit d'abord être adoptée et défendue par un petit nombre d'apôtres. Ceux-ci sont nécessaires, même dans les démocraties. Si les aristocraties d'ancien régime ne sont plus tolérées en ce temps d'illusoire égalité, du moins est-il possible d'avoir des militants qui voient clair et, par la parole ou par la plume, sachent le dire, des équipes, non uniquement esclaves des biens matériels ou des intérêts personnels, mais adhérant de tout leur être à quelques idées, vouées à la réalisation du plan providentiel pour les peuples comme pour les individus, puisant leur force dans leur doctrine et leur conviction. Ces militants ou ces extrémistes forment autour des gouvernants un cadre de principes et d'aspirations ; ils maintiennent vivantes sous leurs yeux, les nécessités auxquelles est soumis l'idéal d'une nation : ils sont tout à la fois, une digue contre les excès de la liberté et un frein contre les abus de l'autorité publique ; ce sont des auxiliaires dont les chefs politiques ne peuvent se passer. »

Qu'on relise ces fières paroles et qu'on les fasse lire à notre jeunesse militante qui s'intéresse à la chose publi-

que. Elle a de l'idéal, l'ambition de se dévouer pour l'intérêt commun. Qu'elle suive les maîtres des grandes routes, leur fit-on la réputation d'extrémistes. La dernière Semaine sociale a prouvé une fois de plus que les consignes les plus nettes, les doctrines les plus fécondes jaillissent des esprits libres et des grands coeurs désintéressés.

* * *

Nous avons marqué quelques traits caractéristiques de la Semaine sociale de Québec, mis en relief quelques idées sur lesquelles il nous paraissait plus opportun d'insister. Ce n'est là qu'une esquisse brossée bien rapidement. Pour se former une idée plus juste de l'envergure et de l'importance de ces assises, il faudra se procurer le volume-souvenir qui sera publié bientôt. On peut être assuré d'y trouver une substance doctrinale comme peu de recueils en contiennent chez nous.

Mais à quoi servent ces Semaines sociales? s'écrient les gens soi-disant pratiques. Que d'efforts quasi inutiles! ajoutent les pessimistes.

Les uns et les autres oublient que ce sont les idées qui mènent le monde et qui forment les élites dirigeantes. La formule a beau être vieille, la réalité demeure perpétuellement actuelle. La toute-puissance de l'idée, qui la saura jamais démontrer? Où donc a pris origine cette magnifique efflorescence d'oeuvres dont nous sommes si fiers et qui doit assurer notre survivance? La presse indépendante, l'A. C. J. C., l'Association des Voyageurs, la Ligue d'Action française, le Parler français, la Ligue du Dimanche, la Ligue contre le Cinéma, etc.? Mais d'où ces associations proviennent-elles à leur tour? De quel-

ques idées généreuses qui, à l'aurore de ce siècle, ont été semées par quelques esprits clairvoyants qui étaient de fiers patriotes. Ceux-là aussi on les qualifiait d'idéalistes inutiles. Que serions-nous s'ils n'avaient pensé pour tous? Nous sommes trop portés à tout juger selon les règles de l'esprit américain: *the greatest, the largest in the world*. Nous en avons perdu le sens des valeurs. Mais le dernier beau livre de Jacques Maritain devrait nous avertir qu'un peuple ne laisse périliter chez lui qu'au péril de son avenir la « Primauté du spirituel. »

Considérons aussi que le contact d'hommes d'oeuvres, tel qu'il se produit dans les Semaines sociales, ne peut atteindre qu'aux plus efficaces résultats. Les conversations, voire les discussions, qui surgissent entre les séances, éclairent les esprits, fortifient les coeurs. Il est bon, il est parfois nécessaire aux hommes d'oeuvres et aux penseurs désintéressés de se sentir appuyés. L'isolement leur est souvent fatal. Il leur est salutaire de constater que d'un bout du pays à l'autre, ils comptent des amis qui pensent comme eux, qui travaillent pour les mêmes fins. Ils partiront de la Semaine avec des idées souvent ajustées, des courages raffermis, déterminés à un plus vigoureux effort.

Oui, qui dira toutes les réalisations dues à ces Semaines sociales? Encourageons chez nous ces oeuvres de doctrine et de formation intellectuelle. Au commencement était le Verbe.

René CHALOULT.

Québec, 25 septembre 1927.

NOUS AVONS FAIT UN BEAU VOYAGE

« Les voyageurs pour Lille, en voiture!... » C'était le 6 mai, à huit heures, un beau matin de printemps avec la perspective d'une chaude journée... Et déjà nous étions loin de Paris, appelés dans le Nord par la sympathie d'amis que nous connaissions à peine.

Quelqu'un avait dit un jour : « Si nous allions, une dizaine de Canadiens, voir un coin de la province française ; et si ce coin était le Nord riche, laborieux, où les meilleures initiatives ont presque toujours chance de réussir, où le mouvement social a pris un merveilleux essor, où les coeurs doivent s'ouvrir larges, comme les mains?... »

Un homme en qui se rencontrent l'activité, l'esprit d'organisation, la générosité et l'enthousiasme, avait de suite compris, préparé, exécuté. Il avait trouvé autour de lui les collaborations précieuses qui allaient lui permettre de transformer une simple visite de jeunes amis en réception triomphale.

Quant tout fut prêt, il voulut se tenir à l'écart. Il ne prit jamais la parole, on ne lut son nom nulle part. Nous n'aurons pas les mêmes scrupules, et avant de raconter ce que furent trois jours inoubliables, nous écrivons le nom de M. Achille Glorieux. Serions-nous jamais allés à Lille-Roubaix-Tourcoing si, en juillet 1923, la Providence n'avait mis sur notre route, à Lille même, cet homme infatigable qui aujourd'hui nous attendait dans sa petite patrie?

Il ne s'agissait plus de dix étudiants... Nous étions vingt-huit Canadiens et Canadiennes dans le rapide de Lille. A la gare, un autre ami, M. Damez, nous avait

donné à chacun le brin de muguet porte-bonheur, et nous allions joyeux, avides de voir et d'entendre, vers tous les bras tendus et tous les francs sourires. Pendant que le train file à toute allure, passant Albert, Arras, Douai — comme ils sont loin les jours de deuil et d'héroïsme! — chacun prend connaissance du programme. Réceptions visites, banquets, vins d'honneur! Il y a de quoi s'occuper pendant une semaine! O mes amis du Train Exposition, vous en seriez certainement jaloux...

Les journaux de France, en particulier le *Journal de Roubaix*, ceux du Canada, ont déjà donné le compte-rendu des fêtes qui marquèrent le passage dans le Nord d'une trentaine de jeunes Canadiens. Pour nous qui étions l'objet de tant de sollicitude, de tant de gentillesse et d'attention, qui avons vécu ces trois jours, 6, 7 et 8 mai, dans une atmosphère impossible à décrire, pour nous dont les yeux se sont ouverts sur des spectacles insoupçonnés, refaire le récit de ce voyage, c'est encore le revivre, et c'est éprouver, comme si elles étaient d'hier, les mêmes profondes émotions.

Onze heures! Les étudiants de l'Université catholique sont venus nous saluer les premiers à la gare de Lille. Avec leur aumônier, l'abbé Léman, et leur président, Robert Dupleix, nous allons d'abord visiter la vaste église aux cinq nefs placée au 15^e siècle sous le vocable de Saint-Maurice. Puis, à la Chambre de commerce, nous entendons les premiers souhaits officiels de bienvenue et vidons les premières coupes de champagne avec M. Scalbert.

Après un rapide coup d'oeil sur les travaux de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille, oeuvre gigantesque vraiment, nous gagnons à pied, sous un soleil du Midi, les pavillons des Facultés catholiques. Ils se sont multi-

pliés dans la verdure depuis le jour où la générosité des frères Vrau présidait à la naissance de l'oeuvre. Il y a cinquante ans de cela, et tout récemment, des fêtes grandioses avaient attiré à Lille l'élite intellectuelle de France et de nombreux délégués étrangers. Nous venons — après les autres — rendre aussi un hommage ému à l'oeuvre et à ses maîtres.

Au cercle des Etudiants, avec le vice-recteur, le chanoine Dutoit, avec un ami de vieille date qui nous dira tout à l'heure son émotion et la fidélité de son souvenir, avec quelques camarades, nous déjeunons en famille, comme si nous étions nous-mêmes étudiants à Lille depuis toujours. Dupleix — le sang du conquérant des Indes coule dans ses veines — nous salue au nom de la Fédération qu'il préside. Et Jean-Marie Gauvreau lui répond pour nous, exprimant en termes choisis notre émotion et notre joie. Après les bonnes paroles du vice-recteur, M. Eugène Duthoit évoque son voyage au Canada pendant la guerre. Il raconte ses impressions d'hier toutes fraîches encore comme des fleurs qu'on viendrait de cueillir. Il rappelle des noms et des gestes.

Les conversations reprennent, et nous commençons la visite de la belle et prospère université. Dans un des laboratoires, nous serrons les mains du chanoine Délépine qui arrive justement du Canada... et, la visite terminée, nous déposons une gerbe de fleurs devant le Monument aux morts des Facultés.

A quatre heures, nous nous retrouvons au Cercle des Etudiants où le Comité catholique des Amitiés françaises nous offre un vin d'honneur. Plusieurs professeurs sont là avec les étudiants, et l'éminent recteur, Mgr Lesne, a bien voulu venir nous saluer lui-même.

Il faudrait tout un chapitre pour dire ce que font les

Amitiés françaises avec Mgr Baudrillart et surtout Mgr Beaupin, pour activer les relations franco-canadiennes... Aujourd'hui que nous sommes les hôtes de leur section de Lille présidée par M. Serive-Leyer, l'occasion est excellente de le rappeler. Aux mots aimables, aux paroles venues du coeur, nous nous efforçons de répondre de même, nous inclinant à notre tour devant l'oeuvre magnifique de l'Université, « phare distribuant sa lumière aux catholiques de France. » Un étudiant, M. Lucien Boisserie se fait alors l'interprète éloquent de ses camarades. M. Duthoit ne veut pas nous laisser partir sans nous émouvoir une seconde fois, et Mgr Lesne dit l'au revoir plein d'espérance.

On nous réclame à grands cris. M. Glorieux vient nous chercher, et il nous faut obéir à la douce insistance de M. Dubureq qui semble bien être ce soir le *deus ex machina*... Avant de nous entraîner sur la route de Roubaix, les autos nous déposent à l'Université d'Etat où professeurs et étudiants nous offrent une coupe de champagne. Nous échangeons de cordiales paroles, et vite en route pour Roubaix, par cette belle avenue large, toute droite où les autos filent à vive allure.

Où sommes-nous? Est-ce bien là Roubaix « ville sombre où peine le labeur » ? Un élégant pavillon, des carrés de verdure, des tennis, des fleurs, un air frais qui sèche la sueur des fronts fatigués! Eh! oui, c'est Roubaix qui nous accueille à son Tennis-Club. Nous trinquons pour la 6^e ou 7^e fois; nous parlons... Les présentations se font rapidement. Chacun retrouve son bagage et s'en va dans une luxueuse automobile vers l'hospitalière maison qui s'est ouverte pour lui.

En effet, défense aux Canadiens de loger à l'hôtel! Une liste a été dressée, et chacun des voyageurs passera

la nuit dans une famille de Roubaix. Demain, ce sera dans une famille de Tourcoing. Quelle meilleure preuve de la sympathie de nos amis du Nord, de leur désir de nous mieux connaître et de faire de notre séjour parmi eux quelque chose d'unique, d'inoubliable! Quelle impression aussi ne laissera pas cet accueil — disons le mot — inattendu! C'est la famille qui nous reçoit, comme les enfants de la maison, au soir d'une journée fertile en incidents, remplie d'émotions. Et chacun a vraiment trouvé là, dans ces foyers peuplés d'enfants, riches et dignes, la réalité de la famille française dont le coeur, un moment, a battu pour lui seul.

Mais avant d'aller dormir, nous nous réunissons au nombre d'une centaine pour banqueter dans la jolie salle du Tennis-Club. Quel charme! quelle distinction! Il y a des dames avec nous, et les meilleurs représentants de la société roubaisienne. Nous avons vite fait connaissance... Les conversations ne cessent que pour faire place aux discours du docteur Diffre qui nous reçoit chez lui, de M. Joseph Dillies, parlant au nom de la Chambre de commerce, de M. Paul Michaux pour les Amis de Roubaix et du chanoine Léman dont la tâche est terminée. Henry-Louis Dubly, qui est déjà l'auteur apprécié de quatre ou cinq beaux ouvrages dont une vie du Cardinal Mercier, nous donne la fraternelle accolade, et Jean Saucier, dévoué secrétaire du Cercle, exprime la reconnaissance émue des voyageurs canadiens. Nos amis ont tous apprécié la délicatesse de notre porte-parole.

Et soudain, tous ces hommes se lèvent... Un chant grave emplit la salle... C'est la Flandre qui nous salue par ce chant émouvant au possible. Des larmes perlent au coin des yeux...

Vivat, vivat semper,

Semper in acternum.

Qu'il vive, qu'il vive,

Qu'il vive à jamais!

Ce sont nos souhaits.

Qu'il demeure en paix.

Qu'il vive, qu'il vive,

Qu'il vive à jamais.

Les derniers mots sonnent encore à nos oreilles, et nous nous retrouvons dans les salons du Président de la Fédération industrielle et commerciale, M. Delaoutre. Une bonne grâce exquise nous y accueille, et jusqu'après minuit, oubliant toutes les fatigues, Français et Canadiens vont danser joyeusement.

Le 7 mai, le rassemblement a lieu au pied du monument Louis Bossut. La journée s'annonce splendide. Point n'est besoin d'échanger des réflexions sur l'hospitalité de la dernière nuit: le sourire qui éclaire tous les visages en dit assez long.

Le commandant Bossut! C'est un héros, un magnifique héros de la grande guerre, un chef, un Roubaisien croyant qui mourut à son poste de combat, c'est-à-dire à la tête d'une colonne de chars d'assaut. Aux Canadiens et aux amis Français groupés autour du monument, le commandant Pierre Vespieren et le docteur R. Amyot rappellent le fait d'armes de 1917. Les belles paroles d'Amyot, faisant naître les plus hautes pensées vont tout droit au coeur de nos amis. Nous déposons des fleurs, l'un de nos prêtres récite le *De Profundis*, et un peu plus loin, nous répétons les mêmes gestes devant le Monument aux morts de Roubaix.

Ce pieux hommage rendu à la mémoire des disparus, nous nous divisons en trois groupes pour la visite de quelques usines caractéristiques. Inutile d'insister sur la richesse industrielle de Lille-Roubaix-Tourcoing. Ceux

des nôtres qui pouvaient en douter ont vite compris quelle place tient cette région dans l'économie générale de la France. Reçus partout avec la même sympathie, au Peignage Amédée Prouvost, au Peignage Alfred Motte, au Tissage Vanoutryve, nous en repartons, ravis, pour le « Journal de Roubaix ».

C'est une femme admirable qui nous y accueille. Elle est chez elle, puisque ce journal qu'elle dirige avec son fils, lui appartient. Le *journal de Roubaix* est un journal de province dont le tirage égale presque celui de nos plus grands quotidiens. Les ateliers et les divers services n'ont rien à envier à ceux d'Amérique, et nous aurions même quelques leçons à prendre en passant.

Le champagne s'est remis à couler... Mais, vite, on nous attend au Consortium de l'Industrie textile, domaine de M. Joseph Wibaux, et à la Chambre de commerce. L'honorable M. Roy est venu spécialement de Paris avec M. Firmin Roz, et c'est lui qui répond aux paroles aimables du président de la Chambre, M. Georges Motte.

De la Chambre de commerce, après avoir été de nouveau « victime » des photographes qui nous suivent pas à pas, nous allons au Cercle de l'Industrie, pour assister au grand banquet offert par la Chambre de commerce, les Amis de Roubaix et l'Alliance française. Quels bons moments ! quelle chaude amitié nous unit déjà tous ! Les discours de MM. Georges Motte et Joseph Wibaux auxquels nous répondons de notre mieux en traitant des relations commerciales entre nos deux pays, les textes vibrants, et pour la seconde fois, le poignant *Vivat* des Flandres : tout nous a rapprochés plus qu'on ne pourrait dire.

L'heure avance... Il nous faut remonter dans les au-

tomobiles et nous rendre à Tournai.¹ Tournai, « obstinément française », berceau de la monarchie franque, nous accueille aux joyeux accords de son carillon. Dans la salle de l'Assemblée communale, entouré des échevins et des notabilités de la ville, le bourgmestre, M. Wibaux, nous souhaite la plus cordiale bienvenue. Nous ne pouvions pas ne pas venir en Belgique, dans cette cité qui, fidèle au roi de France, le fut aussi à la Pucelle d'Orléans. Après avoir trinqué, nous allons nous asseoir dans la salle d'honneur où le comte de Haulde, conseiller provincial, nous lit une conférence préparée par le baron Maurice Houtard, ministre des finances de Belgique.

A côté de moi s'est assis le jeune Prince Henri de France, fils du duc de Guise, venu de Louvain avec une dizaine de ses camarades d'université. Quelle émotion d'entendre avec le petit-fils de Saint-Louis le récit des relations entre Jeanne d'Arc et Tournai ! Quelle joie profonde de nous pencher en même temps que lui sur le vieux Registre des Corporations où fut consignée, en 1429, la lettre de Jeanne aux « gentils loiaux Franchois de Tournai. »

Les étudiants, ayant à leur tête, M. Scheyven de la Fédération belge, et M. Beudin, nous reçoivent aussitôt après dans les salons de leur Cercle. Le Prince Henri est au milieu de nous, le bérêt à la main, et dans cette salle pleine à craquer, il y a des instants d'émotion intense. Toutes les Frances s'y trouvent réunies : France de Saint-Louis, France d'aujourd'hui, France des Laurentides ! Il n'y eut que des allocutions fort brèves mais l'accolade du Prince exilé valait à elle seule les plus beaux discours.

Et nous l'avons laissé sur le sol hospitalier de Belgi-

¹ C'est l'excellent M. Clairboux, architecte et échevin, qui organisa la réception à Tournai.

que, à deux pas de cette frontière qu'on lui interdit de franchir. Nous sommes rentrés en France après avoir admiré cette cathédrale Notre-Dame, vieille de neuf siècles, et dont le cardinal Mercier nous disait que c'était la plus belle de toutes; après avoir déposé des fleurs devant le Monument aux Morts et entendu le vibrant salut à la Belgique de Jean-Marie Gauvreau. Nous avons retraversé l'Escaut aux eaux grises, pour retrouver dans l'accueil d'une charmante famille de Tourcoing, l'apaisement des nerfs, le repos de l'esprit et le calme d'une douce rêverie.

Le dimanche, 8 mai, c'est le dernier jour du voyage, et c'est la fête de Jeanne d'Arc. Depuis la veille, alors qu'on nous recevait avec tant de cœur au Cercle catholique, nous sommes entre les mains d'un homme charmant, M. Jacques Masuel-Lepoutre qui habita Montréal pendant trois ans.

Nous allons d'abord à l'église Saint-Christophe pour la messe solennelle. Une foule énorme emplit la vaste nef tout ornée de fleurs et de drapeaux. Nos places sont au pied de l'autel, et derrière nous se sont assis les présidents des diverses associations patriotiques et religieuses de la ville, les représentants de tous les groupements sociaux. Une chorale puissante, sous la baguette du maître Wattine, exécute magnifiquement une entrée tirée de la messe de Gounod, la messe à double chœur de Widor et l'ode à Jeanne d'Arc de Wambach. Du haut de la chaire les mots de bienvenue et d'amitié tombent à l'adresse de ceux qu'on accueillait tout à l'heure au son des trompettes.

Après la visite de l'intéressant musée sous la direction de M. Bourgeois nous traversons, entre deux rangs de spectateurs, le quartier central de la ville pour aller ré-

pondre aux souhaits de la Chambre de commerce que préside M. Lorthiois, et voir le défilé des sociétés patriotiques, au bruit des fanfares et des sonneries. Un lâcher de 1,000 pigeons-voyageurs termine cette partie du programme; et l'on pourrait croire maintenant que le pigeon trouvé près de Montréal, il y a quelques semaines, était l'un de ceux-là.

Avant d'assister au grand banquet que nous offrent les groupements de familles nombreuses, nous devons entendre le beau concert de Gala donné en notre honneur par l'Harmonie municipale, au square de l'Hôtel-de-Ville, devant plusieurs milliers de personnes. C'est toute la population de Tourcoing qui nous fait fête.

Et puis, c'est la dernière réunion, le dernier repas pris en commun. Cent cinquante pères de famille, ayant chacun une moyenne de huit ou neuf enfants, venus de toute la région, les uns riches industriels, les autres simples ouvriers et cultivateurs, sont là autour de nous. Ils représentent la famille française, celle qui est restée forte comme la famille de chez nous, celle qu'on menace de toutes parts et qui ne veut pas mourir. Ce que disent les orateurs, Jacques Masurel, l'abbé Liénart, Charles Dewild, Louis Lorthiois et Paul Maréchal, c'est la louange de la famille, c'est la force des vertus sociales et la nécessité de défendre à tout prix cette famille qui est, suivant le mot de LePlay, « le principe de l'Etat ».

Quelle émouvante réunion! Les yeux se sont mouillés plus d'une fois au rappel des liens qui unissent Français de France et Canadiens français, tous fidèles à la vieille croyance. Pour ramener le rire, il faudra que Letondal — jamais pris au dépourvu — dise des mots drôles avec tout le charme qu'on lui connaît. Au *Vivat* des Flan-dres, nous répondons par *O Canada* et *Alouette* . . .

Il ne nous reste plus qu'une heure à passer avec nos amis. Lentement, comme à regret, nous nous dirigeons tous vers la gare, et l'émotion nous gagne de nouveau.

Trois jours ont passé qui furent une longue acclamation, trois jours pleins de soleil, de chants et de rires ! Trois jours d'émotion intense et de joie débordante ! Nous avons vu des spectacles qui ne peuvent plus s'oublier. Nous avons serré des mains, et longtemps, longtemps encore nous en sentirons la chaleureuse étreinte. Nous avons reçu et donné de fraternelles accolades. Nous avons entendu les mots venus du coeur, et nos coeurs ont fourni à nos lèvres les mots qu'il fallait dire.

Amis de Lille, amis de Roubaix, amis de Tournai, amis de Tourcoing ! Industriels fortunés, pères de famille, journalistes qui, par la plume de Tavernier, nous souhaitiez la bienvenue, avant-hier, « dans la Maison paternelle » ! Petit Prince exilé sur la terre de Belgique, fils de rois dont j'ai senti le coeur battre sur le mien ! Vous tous qui avez accueilli notre jeunesse avec ses rires et ses rêves, pardonnez à celui dont la plume impuissante ne peut qu'écrire pour chacun de vous : « *Vivat, vivat semper, Vivat in aeternum!* »

Paris, mai 1927. * * *

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN DANS LES FLANDRES

Grâce à quelques hommes d'oeuvres dont les coeurs gardent les noms, les idées qui naissent en nombre sous le ciel des Flandres, deviennent bien vite des actes. Le premier et magnifique voyage des jeunes Canadiens n'est pas resté sans lendemain. . . Les amis généreux que nous avons laissés à Roubaix au soir du 8 mai, ont voulu nous revoir près d'eux. Et cette fois-là, nous sommes partis une dizaine vers les hautes cheminées d'usines qui, de loin, semblent sortir de la verdure. C'était le 24 juin.

Il avait plu toute la journée. Mais le soir, un bon vent nettoyait le ciel du Nord, et, heureux, nous nous disions : « Les feux de la Saint-Jean vont s'allumer. » Vers dix heures en effet, nous les avons vus d'un bout à l'autre de la riante vallée de la Marque, depuis Bouvines où Philippe-Auguste consacra la force de la Monarchie française, jusqu'à Marcq-en-Baroeuil. Il y en eut, paraît-il, soixante-dix qui s'allumèrent les uns après les autres, et parfois avec un cérémonial touchant. Ici c'étaient les jeunes filles d'un lycée, là, les Scouts de France, plus loin, les enfants des écoles libres, ailleurs, un groupe de Jeunesse catholique. Un curé conduisit même ses paroissiens, dont plusieurs portaient des fagots, à l'endroit le plus élevé de sa commune, et bénit le feu allumé en notre honneur.

De la belle propriété de M. Louis Toulemonde, où plus de soixante personnes s'étaient réunies, nous, petite poignée de Français du Saint-Laurent, nous regardions monter les flammes et les fusées. Et puis, avec nos « cousins », nous avons dansé une ronde effrénée tout autour du feu que nous avons nous-mêmes allumé.

Le lendemain, au déjeuner, après une visite au *Journal de Roubaix* dont les sympathies nous sont depuis longtemps acquises grâce à la directrice, Mme Vve Rebour et à son fils, Jean, nous étions les hôtes de l'Institut Technique sur lequel il y aurait beaucoup à dire pour l'honneur des admirables prêtres qui le dirigent.

A l'Exposition des oeuvres d'après-guerre, coïncidant avec le Congrès National des Combattants, nous étions les hôtes du commandant A. Robyn, et nous ne pouvions, en partant, qu'étreindre avec force deux aveugles mutilés, porteurs de la Légion d'Honneur,

Puis, nous allions à Lannoy admirer les tapisseries de M. Page, avant de donner au Central-Ciné-théâtre, devant huit cents personnes, une conférence sur le Canada avec projections. Les journaux ont dit le succès mérité de Mlles Bernard et Sainte-Marie, et celui de Henri Létondal. Les organisateurs de la soirée distribuèrent avec le programme une bibliographie canadienne qu'ils avaient fait imprimer à leurs frais.

Le troisième jour, un dimanche, nous nous séparions en deux groupes. Les uns assistaient, avec Jean-Marie Gauvreau, au banquet de *l'Effort*, revue de la Jeunesse catholique qui fêtait ses noces d'argent. Les autres assistaient à la messe dans la petite église d'Annapes, étaient les hôtes tour à tour du curé, qui a fait une partie de ses études dans les Provinces Maritimes, de Mme Vve Maxime Descamps, et enfin, pour le déjeuner, du jeune et charmant comte de Montalembert, petit-neveu du célèbre Pair de France. Le soir, Madame Reboux nous recevait à dîner avec toute la grâce et la courtoisie possibles. Nous ne savions plus que dire pour remercier...

Le Nord familial, social, industriel nous avait pour la seconde fois admirablement accueillis. Pour la seconde fois, nous emportions des regrets et des vœux. Pour la centième fois nous pensions : « C'est ici qu'il faut revenir. En disant à nos amis du Nord ce que nous sommes, nous apprenons ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Que d'utiles leçons et quel réconfort dans l'accomplissement des tâches quotidiennes ! Il faut des lendemains pratiques à de telles fêtes. Sachons regarder et comprendre. Conser-vons, pour les redire chez nous, ces noms qui nous sont devenus chers : Glorieux, Toulemonde, Lestienne, Reboux d'Halluin, Masurel, Dubueq, Leclercq... »

Montréal, juillet 1927.

Jean BRUCHESI.

LAETARE, ALLELUIA

Un monsieur R... , grave avocat de Québec, et C. R., a tenté de refuter le discours de l'abbé Lionel Groulx, prononcé aux Forges Saint-Maurice et publié dans notre numéro d'août 1927.

Nous taisons son nom par respect pour sa famille. Disons seulement que, partisan accompli, M. R... trouve tout bien, tout beau dans la politique de son parti et que sa devise est en conséquence : *Laetare, Alleluia!*

Il connaît mieux évidemment la politique libérale que les doctrines de « l'Action française ». De nos dix enquêtes annuelles, il semble n'avoir lu — comme d'ailleurs quelques nationalistes non-outranciers, que celle de « Notre avenir politique ». Et, s'il l'a lue, il s'est bien gardé de la comprendre.

M. R... résume ainsi « les idées » de l'*Action française* : « création d'une colonie anglaise indépendante ou encore, et mieux, d'une république française en miniature dans la province de Québec ». En vérité s'il faut tenir ce rapport de journal¹ pour exact, l'*Action française* a « des idées » assez biscornues : « colonie anglaise indépendante », « république française en miniature », voilà un accouplement de concepts qui n'a rien de banal. Et pour nous prêter une pareille sottise, il faut en avoir à revendre.

Notre enquête sur « Notre avenir politique » est chose quelque peu plus simple. M. l'abbé Arthur Robert a d'ailleurs fort bien résumé notre thèse, ainsi : « Les

¹ *L'Événement*, Québec, 22 septembre 1927.

Canadiens-français qui doutent de la durée du lien britannique et du maintien de la Confédération, peuvent donc en toute sécurité se préparer à faire un profitable usage d'une complète indépendance. Le droit naturel et la philosophie catholique les justifient d'agir ainsi.»

Mais est-ce là toute la somme de nos doctrines? Certes non. *Notre avenir politique* ne constitue jusqu'ici qu'une enquête sur dix dont voici la liste: « Nos forces nationales; Les précurseurs; Comment servir; Le problème économique; Notre avenir politique; Notre intégrité catholique; L'ennemi dans la place; Le bilinguisme au Canada; Notre capital humain; Notre doctrine... » M. R... sait-il qu'il y a là-dedans des idées qui ont valu à l'*Action française* de se voir discutée jusque sur le parquet de la chambre et qui, un jour même, lui méritèrent la collaboration de nul autre que l'hon. J.-Ed. Caron? Nous parions que M. R... sera jaloux de tant d'honneur!

* * *

Toute cette refutation du discours de l'abbé Groulx est d'une puérité qui mérite pitié plutôt qu'autre chose.

M. R... s'est proposé de repousser l'attaque de l'abbé Groulx contre le *fédéralisme envahisseur*; le rapport du journal lui fait répondre avec candeur « qu'il est naturel que le pouvoir central, plus fort, empiète sur les droits de celui qui est un peu plus faible ».

Le malin! il a trouvé cela: un fédéralisme qui *envahit* le domaine des autres, mais qui ne serait pas, pour si peu, *envahisseur*. Ainsi ne pensait pas un certain M. Alexandre Taschereau qui prononçait à Montréal, le 17 février 1921, un discours que M. R... ferait bien de

relire s'il ne veut pas se faire mettre en pénitence pour absence de mémoire ou manque de discipline.

Passant à la question économique, M. R... a voulu réfuter cette autre affirmation de l'abbé Groulx :

« L'heure ressemble à celle de 1791 ou de 1841 où il y allait de l'avenir politique de la province, où il fallait décider si nous serions perpétuellement une colonie de la couronne et une race de gouvernés, ou si, dans l'administration de notre patrimoine et le gouvernement de notre vie publique, nous assumerions notre part légitime. La seule différence, c'est qu'au lieu de trouver devant nous une obligarchie bureaucratique, nous trouverons aujourd'hui une oligarchie financière, mais celle-ci comme l'autre aspirant à dominer totalement et par des moyens peut-être plus redoutables. »

Pour formidable argument, M. R... a trouvé ceci : « Aujourd'hui nous avons la libération économique, et le danger dont parle M. l'abbé Groulx n'est pas aussi grand qu'il veut bien l'affirmer. »

Mais tiens ! Il y a donc un *danger* ?

Cependant, comme dirait l'autre, en faut-il un aplomb pour dire comme cela, même devant un club politique, auditoire peu exigeant : « *Aujourd'hui nous avons la libération économique* ».

Libération économique pour les Canadiens français ? C'est-à-dire, affranchissement, émancipation ? Alors que notre première richesse, l'agriculture, a diminué dans la proportion suivante :

1921 8,081,989 acres de terresensemencées.

1925 6,828,700 acres de terresensemencées ;

alors que l'exploitation de nos ressources forestières nous

a entièrement échappé; alors que nos forces hydrauliques sont monopolisées par Sir Herbert Holt; alors que l'industrie du pain, l'industrie de la chaussure menacent de passer à l'étranger sous la poussée des monopoles; alors que notre commerce de l'épicerie est en train d'étouffer sous la chaîne des « magasins en série »; alors que nos épargnes quotidiennes sont confiées, au deux tiers près, aux banques anglo-canadiennes; alors que nos primes d'assurances sont consenties, chaque année, pour \$33,000,000 aux compagnies étrangères contre \$2,000,000 en chiffre brut, à nos compagnies nationales; alors que, depuis 50 ans, plus d'un million de nos compatriotes se sont exilés au lieu de sécher sur pieds dans leur province natale; alors que l'Honorable Taschereau lui-même, invite, à hauts parleurs, le capital étranger à développer nos ressources naturelles et à remédier ainsi à la désertion de nos propres enfants, avouant, par le fait même, que nous sommes, dans l'ordre économique, des héritiers trop indigents pour exploiter notre propre héritage!

Libération économique, tout cela? Si les auditoires des clubs politiques ne sont pas composés de parfaits imbeciles, ils en ont une santé.

Enfin, à la crainte de l'abbé Groulx devant l'envahissement du capital étranger, M. R. . . répond que « l'industrie est nécessaire, qu'elle est indispensable à l'ouvrier comme au cultivateur. »

Qui a nié cet aphorisme?

Malheureusement M. R. . . se hâte d'ajouter cette coquille: « Le salaire élevé crée une demande rémunératrice: de là, la nécessité de l'industrie et l'obligation d'accueillir chez nous le capital américain qui nous per-

met de développer nos pouvoirs d'eau et nos autres ressources industrielles. »

Avouons-le : on ne saurait parader à travers le charabia avec plus d'aisance. Serait-ce parce que « nous avons aujourd'hui la libération économique » que *l'obligation* nous est imposée « d'accueillir chez nous le capital américain ? »

Depuis quand guérit-on une plaie par une autre ? Arrachera-t-on notre peuple à la crise économique dont il est actuellement victime, en le jetant éperdument dans les bras des capitalistes étrangers ? Non, plutôt vivre dans l'indigence habituelle que de mourir dans un nouvel esclavage. D'ailleurs le développement à outrance de l'industrie par le secours du capital étranger est loin d'être l'unique et le vrai remède à nos maux économiques. Il y a toujours le grand remède de l'agriculture et de la colonisation dont on n'a certes pas encore abusé.

Les paroles de l'abbé Groulx méritent encore d'être relues : « Nous n'en n'avons point contre le capital étranger, ni contre l'exploitation raisonnée des ressources naturelles de la province. Nous acceptons le capital étranger ; mais nous l'acceptons comme un collaborateur et un aide passagers, non comme un maître et un despote. Nous ne voulons point que les ressources dont la Providence a doté notre province restent perpétuellement incultes. Mais nous ne voulons point non plus, parce que tel n'est pas l'ordre, que ces ressources profitent éternellement et principalement à d'autres que les enfants du sol, ni qu'en vue de précipiter l'essor industriel, l'on bouleverse toute l'économie de la vie nationale. »

Nous comprenant mieux, M. R. . . ne se mettra pas en

mal de naïvetés ineffables comme celles de ce paragraphe bête :

« Pas plus qu'il n'entrave notre vie industrielle, le capital étranger ne vient en conflit avec notre langue, notre religion, nos lois ou nos coutumes. Notre langue est aussi bien parlée qu'avant la venue des capitaux américains, notre religion aussi bien pratiquée, nos lois sont aussi bien observées, nos coutumes aussi vivaces. Si nous étions sous le régime monarchique, peut-être y aurait-il danger, car on pourrait corrompre l'unique dirigeant, mais sous le régime représentatif il est bien certain qu'aucun député n'ira s'attaquer à notre langue, à notre religion, à nos lois ou à nos coutumes, car nos députés savent pertinemment qu'ils ne seraient pas élus s'ils osaient seulement prononcer un mot contre ces choses qui nous touchent de si près. »

En vérité, l'homme qui a commis ces simplicités a quinze ans à moins qu'il n'en ait... quatre-vingt-quinze ; et s'il ne les a point commises, comment peut-il ne pas poursuivre pour diffamation le journal qui les lui prête ?

Pour sa pénitence, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs la conclusion de sa pièce d'éloquence épique. Ils pourront voir que style et esprit fraternisent : « Chaque époque fournit les hommes dont elle a besoin. Voyez les Edouard Dorion, les Langelier, les Miville-Dechène, les Honoré Mercier, Sir François Lemieux pareil à Berryer, (*sic*) l'honorable Adélard Turgeon dont l'éloquence coule comme un beau fleuve... »

Et maintenant s'il n'entend pas l'immense éclat de rire...

Jean BEAUCHEMIN.

NOS ÉTUDIANTS A PARIS ¹

Monsieur le Directeur de *l'Action française*,

Nos étudiants canadiens à Paris ont maintenant leur maison. On annonce aussi que des conférences intéressantes emploieront avantageusement leurs loisirs.

Voilà qui est bien ! Mais ne serait-il pas nécessaire de songer à leur direction morale et religieuse ? L'année que j'ai passée à Paris m'a permis de constater un fait particulièrement douloureux. A peine le jeune étudiant canadien a-t-il commencé à suivre les cours, à fréquenter les théâtres, à lire les livres de toute espèce, étalés aux devantures des libraires, qu'un grave problème se pose, celui de la foi. Il se croit arrivé à un tournant de sa vie, celui où il doit raisonner sa foi, où il doit « choisir », pour reprendre l'expression courante.

Y a-t-il donc à Paris une atmosphère si nouvelle, si particulière ? Les raisons de croire, qu'un solide cours de philosophie et d'apologétique a dû affermir, se dissiperaient-elles au premier vent ? . . .

Le fait est indéniable : un bon nombre de nos étudiants sont tourmentés par le doute pour la première fois. La crise devient même parfois si aiguë que quelques-uns abandonnent leurs pratiques religieuses pour se tourner vers Paris, ville de plaisirs. Ceux-là tout de même

¹ Nous avons reçu, il y a déjà quelques mois, d'un de nos jeunes amis de retour de Paris, cette lettre qui pose un bien grave problème. Nous la publions avec l'espoir qu'un pareil avertissement ne sera point perdu. (N. D. L. D.)

sont des exceptions, heureusement. Mais pour les autres, la foi en sort souvent bien diminuée. Un vague libéralisme la pénètre secrètement. Les décisions de l'Index n'inquiètent plus guère. Les directions de l'Eglise concernant la famille, les danses, les théâtres leur paraissent trop sévères. Vous entendez dire naïvement que la morale enseignée au Canada est beaucoup plus exigeante que celle professée en Europe. On illustre même sa pensée de façon fort amusante en souhaitant aux « revenants » de Paris, des directeurs spirituels qui auraient passé par la Sorbonne.

Un certain laïcisme menace aussi la tournure d'esprit de nos étudiants à Paris. On semble regretter que l'enseignement secondaire, au Canada, soit entre les mains du clergé séculier et régulier. On se plaint de l'incompétence des professeurs, de leur manque de distinction, de l'incorrection de leur langage. On leur reproche même de consacrer trop de temps à l'enseignement du catéchisme, aux exercices de piété. Aussi quelques-uns souhaitent-ils et même se proposent-ils la fondation de maisons d'enseignement secondaire qui seraient sous la direction de professeurs laïques.

Souvent j'ai cherché à m'expliquer cette manière de penser qui me paraît fort inquiétante pour l'avenir religieux de notre pays. Et je me suis demandé s'il ne fallait pas l'attribuer à ce fait bien simple que l'étudiant qui arrive à Paris souffre de l'isolement. Qu'il occupe une chambre d'hôtel, ou qu'il se retire à la nouvelle maison des étudiants, il ne subit plus l'influence de la vie familiale, ni de la vie paroissiale, ni même la salutaire contrainte sociale qui est une sauvegarde chez nous.

Si l'on se rappelle en outre que le jeune étudiant veut tout lire dans le grand livre de la vie parisienne, qu'il se propose de tout voir et de tout entendre, on comprendra facilement que les belles manifestations de la vie catholique ne le préoccupent guère. Aussi vous le cherchiez en vain au congrès de la Bonne Presse, par exemple, ou à celui du recrutement sacerdotal; vous ne le trouverez pas non plus à la semaine de l'art chrétien, ni à celle de l'étudiant catholique; vous ne le remarquerez pas davantage aux conférences de la Revue des Jeunes, ni à celles de la salle des Sociétés savantes où d'éminents religieux comme le R. P. Yves de la Brière ou le R. P. de Grandmaison viennent confondre les « docteurs » du laïcisme, tels Ferdinand Buisson et Guignebert; il n'a pas même le temps d'aller entendre les conférences de carême à Notre-Dame, ni de suivre les exercices des nombreux triduums prêchés par de célèbres prédicateurs, comme le Père Janvier, le Père Lhande, le P. Gillet. Demandez-lui à son retour d'Europe, s'il a entendu Georges Goyau, René Bazin, Paul Bourget, Henri Bordeaux, Henri Massis, Jacques Maritain, Louis Bertrand, Funk-Brentano. La plupart du temps il vous répondra par un signe de tête qui vous fait comprendre que votre question l'embarrasse. En revanche, il pourra vous donner d'amples renseignements sur les théâtres, les cafés et les grands boulevards. En somme le préjugé de tout voir, d'observer tout ce que l'on croit essentiellement parisien, fait absorber tous les poisons possibles. . . Si encore l'on songait aux antidotes!

Ne croyez-vous pas qu'il faudrait à nos étudiants à Paris un bon aumônier, un prêtre d'expérience, ami de la jeunesse et la comprenant; un prêtre de haute culture

intellectuelle qui aurait facilement accès auprès de l'élite catholique de Paris, qui pénétrerait dans les cercles d'études et les comités de propagande pour y conduire ensuite la jeunesse canadienne; ce prêtre répondrait aussi aux objections que soulèvent souvent les études et les lectures; il grouperait les étudiants les dimanches et jours de fête pour leur faire entendre la parole de Dieu; il leur assurerait les exercices d'une retraite annuelle; il leur procurerait, en un mot, les bienfaits et les consolations d'une vie chrétienne telle que tout bon catholique doit la vivre.

Notre élite intellectuelle restera-t-elle de pensée et de foi catholique? Il me semble que cet avenir est plus ou moins engagé dans l'état d'âme de nos étudiants parisiens.

Votre bien dévoué,

X...

NOTES DIVERSES

LES ÉCOLES ONTARIENNES.

Il semble bien que la victoire de nos compatriotes de l'Ontario soit un fait acquis et soit même plus complète que les dépêches ne le laissent entendre. On ne conçoit pas qu'après avoir suscité de si vastes espérances, M. Ferguson ose ne les point satisfaire. Ce serait d'un imbécile et d'un criminel. Il nous reste à féliciter les Franco-Ontariens de l'heureuse fortune qui s'annonce pour eux. Ils l'auront chèrement achetée. C'est l'issue d'une lutte qu'ils auront menée, avec un entrain merveilleux, depuis plus de dix-sept ans. Et c'est une nouvelle preuve, une preuve décisive, que rien ne vaut, pour le triomphe de ses droits, comme de les défendre. Le gouvernement de Toronto ferait-il aujourd'hui ce qu'il s'apprête à faire, si les Franco-Ontariens n'avaient écouté que les prédicants

de tolérance parmi eux, n'avaient, depuis dix-sept ans, revendiqué virilement les droits de l'école française, agité l'opinion et jusqu'à faire de la question de leurs écoles, une question de politique générale où se sont vues engagées la paix générale du pays et les destinées du parti conservateur? Nos bons pacifistes ne manqueront pas d'écrire que des négociations paisibles auront accompli en quelques mois de pourparlers, plus que les brouillons militants en tant d'années de stériles batailles. Ce sera mensonger et puéril, comme tout ce qu'écrivent ces bons apôtres. Il est clair comme le jour, pour tout esprit sensé, que les négociateurs de ces derniers temps, dont il ne faut pas nier le mérite, n'ont fait que recueillir les fruits de la lutte et que cette négociation même n'eût jamais eu lieu, si le gouvernement de M. Ferguson n'y eût été poussé par d'irrésistibles nécessités.

Le sentiment de la justice et le vrai sentiment canadien-français attribueront la victoire d'abord à l'Association canadienne-française de l'Ontario puis au *Droit* d'Ottawa qui ont inspiré et dirigé la lutte, avec une magnifique énergie, sans jamais une défaillance.

Jacques BRASSIER.

ERREUR À RÉPARER.

Situé en plein sur le parcours naturel des grandes routes commerciales, la Gaspésie, au moment de la construction de l'Inter-colonial, a été rejetée arbitrairement en dehors de ces routes et n'apparaît plus aujourd'hui que comme une sorte d'excroissance territoriale à travers laquelle la vie économique ne circule pas. C'est la conséquence de l'une de ces erreurs politiques qui ont été commises chez nous depuis soixante ans, erreurs politiques imputables d'une part à l'incurie de nos gouvernants et d'autre part à l'indolence foncière de notre population, et dont nous payons la façon. L'absence de marché, le grand obstacle à l'accroissement de la production jusqu'ici tient elle-même à l'insuffisance des moyens de communication qui a toujours entravé le développement de l'industrie aussi bien que celui de l'agriculture et des pêcheries, empêchant par suite la Gaspésie de se constituer chez elle ce marché local si nécessaire, lequel, absorbant une part de plus en plus large de la production, eût remédié à l'éloignement des grands centres. N'ayant pas chez elle ce débouché et, faute de chemin de fer, ne pouvant atteindre les marchés du centre de la province et de l'extérieur, cette région gorgée de ressources naturelles, a été condamnée à la stagnation. Incapable d'écouler sa production, elle a dû se contenter d'écouler ses enfants...

Réparons l'erreur du passé et aidons la Gaspésie à obtenir le bout de chemin de fer dont elle a absolument besoin pour ne pas mourir. Nous travaillerons ainsi dans le meilleur intérêt de la province tout entière.

E. M.

RICHESSSE ET INDIGENCE.

La Gaspésie possède des ressources naturelles plus abondantes et plus variées que n'importe quel autre coin du Québec. En effet, cette région, grande comme la Belgique et cinq fois plus étendue que l'Île-du-Prince-Édouard, réunit sur son territoire les grandes ressources qui font la richesse des autres parties de notre province, plus certaines autres qu'elle est seule chez nous à posséder. Ce sont: 1o des forêts riches en épinettes, matière première de l'industrie du papier, en cèdre, sapin, pin, bois durs: érable, bouleau, merisier. Les quatre-cinquièmes de sa superficie sont couverts d'une forêt plus dense et, en bien des endroits, plus belle que celle de n'importe quelle autre partie du Québec. On évalue à plus de 72 millions de cordes, le bois que la Gaspésie peut fournir à l'industrie, dont 23 millions de cordes de bois à pâte; 2o des mines de zinc et de plomb très prometteuses. Le résultat des forages actuellement en cours, dépassent, dit-on, les meilleures espérances. Les dépôts seraient, tant par la qualité que par la quantité du minéral, plus riches que ceux de la fameuse mine de Joplin (Missouri). On trouve également du cuivre; 3o de la terre propre à la culture—il y a place dans l'arrière-comté de Bonaventure pour 75 à 80 paroisses agricoles; 4o des chutes d'eau, notamment celles de la rivière Madeleine et de la rivière Sainte-Anne-des-Monts. Pas toutes puissantes, mais nombreuses et disséminées sur l'étendue du territoire, les chutes d'eau de la Gaspésie peuvent ensemble fournir l'énergie motrice nécessaire à l'industrie de la région: 5o des pêcheries qui n'attendent que d'être organisées rationnellement et surtout de pouvoir écouler leur production; 6o enfin des belles choses à voir, des coteaux et des montagnes, une mer à perte de vue, des rivières gracieuses, des paysages uniques, des coins remplis d'imprévu, de l'air pur et du soleil, c'est-à-dire des perspectives merveilleuses pour l'industrie du tourisme. Une étude attentive du territoire révélerait certainement d'autres ressources, de moindre importance peut-être, mais encore très intéressantes.

Et pourtant, ainsi pourvue, la Gaspésie ne progresse pas, retarde sur les autres régions de la province, ne peut nourrir ses enfants qui la quittent chaque année par milliers. Pourquoi? Faute de moyens de communications convenables. Il suffirait d'un tronçon de voie ferrée de cent quarante-cinq milles de longueur traversant le centre de la péninsule pour assurer la prospérité définitive de ce riche coin de pays. Réclamons-le.

E. M.

PARTIE DOCUMENTAIRE

CENTENAIRE BERTHELOT.

Dans notre mot d'ordre du mois d'août, nous faisons allusion à un article de l'Osservatore romano sur le centenaire Berthelot. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire cet article que nous empruntons à l'Action catholique (Québec), 7 juillet 1927. L'article de l'Osservatore romano est en date du 30 mai dernier.

Récemment, en France, on a organisé des fêtes à l'occasion du centenaire de Marcellin Berthelot, une des gloires de la chimie.

Sans doute, nous devons reconnaître que nous nous trouvons en présence d'un savant de premier ordre puisque c'est lui qui a découvert la synthèse des matières organiques, créé la mécanique chimique et « ramené toute la chimie aux méthodes des sciences physiques et à la loi universelle du mouvement et des forces naturelles. »

Il est regrettable qu'il n'ait pas été satisfait de cette gloire; mais qu'il ait voulu s'immiscer à la politique et tenté de faire de la philosophie! Loin d'y avoir gagné, sa renommée y a perdu.

Sénateur de la République, il fut un de ceux qui ont le plus contribué à faire adopter la loi sur la laïcité de l'enseignement primaire.

Ministre de l'instruction publique, en 1886, il travaille à la séparation progressive de la société laïque d'avec les organisations religieuses.

Ministre des Affaires Etrangères, il se montre tellement incompetent, qu'il est forcé à la suite de lourdes gaffes, de donner sa démission.

Tel est l'homme politique. Au point de vue religieux, il est franchement sectaire. Donnons quelques exemples de sa tournure d'esprit.

Dans un article polémique contre Brunetière, voici ce qu'il écrivait: « Nous assistons aujourd'hui à un retour offensif du mysticisme (lisez: Catholicisme). Le Catholicisme prétend reconquérir, à l'aide d'arguments purement oratoires, le domaine du monde qu'il a perdu après l'avoir si longtemps maintenu par le fer et par le feu. »

Plus loin, il ajoutait: « Jamais les dogmes religieux n'ont ap-

porté aux hommes la découverte d'une vérité utile; ils n'ont pas le moindrement contribué à améliorer leur condition... Les personnes les moins morales se trouvent souvent chez les gens les plus religieux.»

«Aussi bien, au lieu de déplorer que l'éducation de la jeunesse ne s'appuie plus sur les dogmes religieux, il faut, au contraire, s'en réjouir.»

«Qui prendra la place de la religion? La Science. C'est, en effet, la Science (toujours avec une S majuscule) qui a amélioré le sort de tous «même des plus pauvres et des plus humbles» et «son triomphe universel assurera aux hommes le maximum possible de félicité et de moralité.»

—Il est inutile de réfuter pareilles assertions dans lesquelles seuls les préjugés les plus grossiers l'emportent sur l'ignorance de l'histoire.

Il faut une bonne dose d'impudeur pour affirmer que les dogmes religieux, qui ont inspiré la fondation des hôpitaux, des hospices, de la Trêve de Dieu et de tant d'autres oeuvres de charité «n'ont pas le moindrement contribué à améliorer la condition des hommes».

Et de quel sectarisme honteux ne faut-il pas être victime pour soutenir sérieusement que «les personnes les moins morales se trouvent souvent chez les gens les plus religieux»!

En relisant de semblables énormités, dictées par la passion antireligieuse d'un savant, le mot de Pascal nous revient à la mémoire: «En vérité, c'est une chose glorieuse pour la religion que d'avoir des adversaires aussi méprisables».

A citer Berthelot, une invincible répugnance nous assaille; mais la chose était nécessaire pour donner une idée de la superbe aveugle de certains savants de la génération passée, gonflée d'orgueil rationaliste, et pour lesquels l'incrédulité était une preuve de liberté, de supériorité, de savoir.

La négation du surnaturel était alors la condition principale de l'esprit scientifique.

Berthelot écrivait avec une légèreté étonnante: «Aujourd'hui, le monde n'a plus de mystères!» Quelques rares attardés ont encore les mêmes exaltations; mais les savants authentiques, mêmes incroyants, ne se hasardent plus à parler avec une telle légèreté

de la religion et de la science. La récente enquête dirigée par le *Figaro* nous a donné une preuve de ce revirement des esprits.

Etre un grand savant et, en dehors de son laboratoire, entraîné par la passion sectaire « jusqu'à la haine de la vérité », comme dit Bossuet, penser, parler, écrire comme un Homais quelconque, quelle humiliation et quel châtement! « C'était le temps,—écrit le *Journal des Débats*,—où nous nous croyions en possessions ou presque de l'énigme du monde. » Il semblait que tout en dut être expliqué et renouvelé: éducation, philosophie, morale, économie, politique, cependant que la constitution même de la société paraissait se soumettre à une discipline purement rationnelle et rationaliste.

Un tel scientisme universel était la conclusion de tout ce qu'avait pensé une génération depuis Taine et Renan et que Marcellin Berthelot, par sa renommée, et par le poste élevé qu'il occupait, avait fini par populariser. . .

Il semble que Marcellin Berthelot ait été le plus constant à croire dans une sorte de philosophie scientifique, qui a eu pendant si longtemps une grande influence sur les idées directrices de notre démocratie. Mais cette philosophie si en vogue un jour, s'est tout simplement modifiée elle-même et après avoir compté une longue théorie de fidèles, a aussi connu ses réformateurs en France et à l'étranger.

En même temps que les savants eux-mêmes ne parlaient plus de la science, mais des sciences, ayant chacune leur propre objet et leurs méthodes particulières, un nouveau mouvement philosophique remettait en honneur des principes qui n'étaient plus exclusivement mécanicistes ou matérialistes, et laissait une place aux énergies spirituelles.

Nous ne savons pas si Berthelot politicien a encore des admirateurs; certainement Berthelot philosophe a perdu tout crédit.

Ce n'est plus à la Science que l'homme ira désormais demander la formule du bonheur et le secret de la vie; sa faiblesse, non pas matérielle, mais morale, est complète et irréparable. Les étoiles qu'on croyait avoir éteintes au ciel brillent toujours en dépit de ceux qui persistent à ne point vouloir les voir.

En face des orgueilleux qui, enclins aux choses de la terre et satisfaits seulement d'une « politique alimentaire », proclament triomphalement qu'aujourd'hui le monde n'a plus de mystères, une génération nouvelle s'avance, qui cherche le sens du mystère.

Les livres du jour

Sous cette rubrique mensuelle, nous voulons apprécier en quelques phrases brèves mais aussi pleines que possible, *les livres du jour*, avec l'espoir de guider nos lecteurs dans l'achat de leurs volumes. Il va sans dire qu'un livre catalogué dans cette chronique, est en vente à notre *Librairie d'Action française*, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE 1928,

\$0.25. — Edition de la Librairie d'Action française, 160 pp., format 5 x 7½. — Paraîtra le 15 novembre prochain.

Manuel populaire de patriotisme, propagandiste gai et léger des saines doctrines nationales, « l'Almanach de la langue française. » de 1928 fournit encore des renseignements documentaires nouveaux et de superbes illustrations inédites. Une trentaine de caricatures intitulées « Hier et Aujourd'hui » feront rire les plus sérieux. Il contient encore des articles de doctrine courts et variés; des notes précieuses sur la vie religieuse, nationale, économique, artistique et littéraire au Canada français; des contes et récits d'un intérêt piquant; des tableaux brossés à l'eau de vie (au sens moins spiritueux que spirituel du terme); un concours d'annonces épatant; bref, une petite encyclopédie nationale pétillante d'intérêt.

Répondons-le partout.

- Prix à la doz..... \$0.20 l'exemplaire.
- Prix au cent..... \$0.18 l'exemplaire.
- Prix au mille..... \$0.16 l'exemplaire.

A. L.

AUX FEUX DE LA RAMPE (M.-C. Daveluy), \$0.75. —

Edition de la Librairie d'Action française, 288 pp., format 5 x 7½. Vient de paraître.

Recueil de onze pièces de théâtre en un acte: comédies, saynètes et levers de rideau, dont huit sont tissées sur un fond historique.

Le dessein de l'auteur est de rendre familières, agréables et attachantes, d'émouvantes figures de notre histoire, trop imparfaitement ressuscitées par la science des érudits. Les mises en scène peu compliquées permettent de monter facilement ces pièces dans les pensionnats, les collèges, les cercles dramatiques et même dans nos salons.

Petit à petit, hâtons-nous de glisser les oeuvres du terroir à côté des pièces importées, pour le plus grand bien de notre jeunesse et des lettres canadiennes-françaises.

A. L.

LES CANADIENS FRANÇAIS ET LA CONFÉDÉRATION (Enquête). — Edition de la Librairie d'Ac-

tion française, 150 pp., format 5 x 7½, \$0.25. Juin 1927.

Cette étude, unique sur le sujet, constitue un inventaire complet de la contribution des Canadiens français au régime fédéral actuel. Valeur intrinsèque de l'Acte fédératif, développements économiques, intellectuels, moraux, sociaux et nationaux des Canadiens français depuis 1867; griefs et déceptions suscités par le nouvel état politique fédéral; attitude de la jeunesse devant l'avenir de la Confédération; voilà la substance de ce mince mais substantiel ouvrage qui contient des articles de Mgr Béliveau, de MM. les abbés Groulx et Perrier, de MM. Edouard Montpetit, Olivar Asselin, Louis Durand, Antonio Perrault, Albert Lévesque. Véritable vade-mecum pour la jeune génération, un livre qu'éducateurs et chefs de file se doivent de répandre.

Prix à la doz.: \$0.20 franco.

A. L.

LA CONQUÊTE DES MARCHÉS EXTÉRIEURS (Henry

Laureys), \$1.00. — Edition de la Librairie d'Action française, 315 pp., format 5 x 7½. Juillet 1927.

Nous y revenons, tellement ce volume constitue une documentation unique au Canada, une oeuvre indispensable aux industriels et commerçants canadiens; aux instituteurs et professeurs soucieux de connaître les ressources économiques de notre pays pour mieux les enseigner à leurs élèves.

Animée d'un véritable patriotisme, l'oeuvre de M. Laureys est

destinée à éclairer et orienter les énergies nouvelles. En voici la table des matières:

- 1o Bilan commercial du Canada en 1926.
- 2o Comment organiser notre commerce d'exportation.
- 3o L'organisation du crédit à l'exportation en divers pays.
- 4o La propagande et la documentation.
- 5o L'exemple de l'étranger.
- 6o Conclusion.

A. L.

LA DAME BLANCHE (Harry Bernard). — Edition de la

Librairie d'Action française, 224 pp., format 5 x 7½.

Vient de paraître.

Auteur de trois romans bien connus, Harry Bernard essaie, cette fois, un genre particulièrement original: la nouvelle, tissée sur les petits faits de notre histoire. M. Bernard explique lui-même son dessein dans sa préface: «Suggérer des aspects variés, à des époques différentes, de la vie canadienne. Le tout pour faire connaître davantage et mieux aimer notre pays.»

Il sera intéressant de suivre l'évolution constante de ce jeune auteur, dont la vie intellectuelle tenace, affronte allègrement et les critiques, et les ennuis matériels du gagne-pain quotidien.

A. L.

HISTOIRES CANADIENNES POUR CATÉCHISMES

(Tome I) (Un frère Mariste), \$0.75. — Edition de la
Librairie d'Action française, 256 pp., format 5 x 7½.

Vient de paraître.

Vient de paraître. Près d'un millier d'exemplaires a déjà été écoulé. Ce recueil d'histoires édifiantes puisées dans un répertoire exclusivement canadien atteindra le succès qu'il mérite. Le lecteur y trouvera réunis des traits et des récits qui illustrent la bonté et la puissance de saint Joseph et de sainte Anne, ainsi que la vertu de la charité et des sacrements. Faisant suite à «Notre légende dorée», trois volumes de 35 sous chacun déjà parus, les «Histoires canadiennes» seront elles-mêmes suivies d'un tome II, non moins indispensable. L'auteur, infatigable chercheur et compilateur, a réussi à doter notre littérature pieuse d'un compendium inédit d'anecdotes canadiennes.

Prix spécial: les trois séries de «Notre Légende dorée» et «Histoires canadiennes» pour \$1.50 franco.

A. L.

L'UN DES VÔTRES... (R. P. Rodrigue Villeneuve). Edi-

tion de la Librairie d'Action française, 320 pp., format 5 x 7½. Paraîtra sous peu.

« L'un des vôtres », c'est un jeune scolastique oblat, le Frère Lavallée, mort à 24 ans, il y a quelques années à peine. De la race des intellectuels, d'une tournure d'esprit originale, pittoresque, passionné pour la science et la culture, comme pour l'héroïsme de la sainteté, et déjà, cultivé, éloquent, et peut-être un jeune saint sans rien de pieusard, le jeune scolastique fut, sans doute, l'un des types les plus intéressants de la jeune génération. C'est dire avec quel charme passionnant cette histoire sera lue dans nos collèges et nos grandes écoles. Le Père Rodrigue Villeneuve a su l'écrire avec une onction pénétrante. En marge de cette vie de jeune homme c'est aussi tout un traité de formation intellectuelle, nationale et religieuse qu'il a esquissé. L. G.

HISTOIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-JOSEPH-
DE-SOULANGES OU LES CÈDRES (1707-1927),

par l'abbé Elie-J. Auclair, in-12, 418 pp.

M. Auclair a voulu faire de sa retraite à Saint-Polycarpe, comté de Soulanges, une solitude studieuse. Il ne se passe guère d'année qu'il n'offre au public, une monographie de paroisse ou de communauté religieuse. Pour le 175^e anniversaire de sa fondation, il vient d'offrir à la paroisse des Cèdres, une ample et substantielle histoire. Après un premier chapitre sur les « origines » de la paroisse, M. Auclair a voulu marquer les divisions de son ouvrage, par l'administration des divers curés. C'est dire que toute cette histoire tourne autour du clocher. Et c'est respect pour la réalité historique qui n'est pas autre. Le monographiste n'en néglige pas pour cela la vie intellectuelle ni la vie économique de la paroisse. Nous avons même des aperçus — trop rares et trop brefs, il est vrai — sur la vie sociale et la vie politique. Mais la prédominance de la vie religieuse exigeait-elle ces longues énumérations de marguilliers dont on nous dit, tout simplement, que, telle année, ils ont rendu leurs comptes? Nous savons bien que, trop souvent, l'historien doit, en pareil cas, compter avec les vanités

villageoises et qu'une histoire de paroisse est de vente d'autant plus facile qu'elle contient plus de noms et plus de photographies des « gloires locales », comme dirait la *Presse*. Mais M. l'abbé Auclair a trop de talent pour s'attarder à ces simples transcriptions de procès-verbaux d'assemblées de marguilliers. Qu'il nous donne de la belle et véritable histoire, s'appuyant, sans doute, sur la vie profonde du peuple, mais se haussant jusqu'aux larges tableaux et jusqu'aux vues synthétiques. J. B.

PRIMAUTÉ DU SPIRITUEL, par Jacques Maritain, in-12

315 pp., 10e mille.

Très beau livre d'un philosophe pour qui la philosophie n'est pas une science livresque, une abstraction qui se résout en jouissances de l'esprit. C'est même l'originalité de Jacques Maritain que la philosophie lui apparaît comme une grande directrice de vie. Et on le voit intervenir dans les moments plus graves de la vie contemporaines pour rectifier les idées, ériger au-dessus de la mêlée des faits, l'astre lumineux des principes. Son dernier ouvrage voudrait indiquer « quelques-unes des grandes directrices que propose à notre réflexion et à notre activité, dans l'état actuel du monde, le principe de la primauté du spirituel envisagée dans toute son extension. » Maritain se défend d'avoir écrit pour le cas particulier des catholiques d'Action française de France. Ceux de chez nous néanmoins qu'auront émus ou troublés les récentes décisions du Saint-Siège, trouveront à rassurer leur esprit et leur foi dans les hautes spéculations du philosophe catholique.

L. G.

AMOUR SAUVÉ, roman par Charles Silvestre.

L'auteur d'*Amour sauvé* et de *Prodige du coeur*, à chacune de ses oeuvres, semble se dépasser tout en restant fidèle à l'inspiration jaillie du sol natal, à l'intention hautement avouée d'enfermer de grands thèmes d'humanité générale dans le cadre de ce pays limousin, tout en riantes collines qui descendent vers le Poitou et l'Angoumois. Il lui doit la simplicité lumineuse de ses descriptions, les dons d'émotion profonde répandus dans ses récits délicats

et mesurés, son culte touchant pour les traditions populaires, ce rare bonheur dans le choix des détails et la conduite de l'action qui font de lui peut-être, ont dit d'excellents critiques, un des meilleurs romanciers de notre temps. Le sujet de son nouveau livre tient en trois lignes. Mais quel parti il a su tirer de données élémentaires et comme, par là, il s'élève par une sorte de retour original aux formes classiques bien françaises, au-dessus de la littérature à présentations sibyllines par où s'exprime l'incertitude d'une génération trépidante et vaguement angoissée!

L'*Action française* a déjà publié une étude sur *Aimée Villard*, une des plus charmantes oeuvres de Charles Silvestre. Elle ne peut que recommander aussi fortement *Amour sauvé* du même auteur. Charles Silvestre excelle dans la peinture des âmes de jeune fille. Et ses héroïnes, qui ne sont pas des oies planches, s'enveloppent d'une pureté exquise et d'un charme héroïque. C'est par de telles oeuvres que se perpétuera chez nous le vrai visage de la France.

J. B.

LE CHRIST DANS LA BANLIEUE (Pierre Lhande),

\$1.00. — Edition, Librairie Plon, 280 pp., in-12.

C'est une enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris. « Nous voulons, écrit l'auteur dans sa préface, que la France entière, — l'étranger aussi, souvent mal informé de nos ressources spirituelles — sache qu'il s'écrit à l'heure actuelle, ici, autour de Paris, une nouvelle, une incomparable page d'histoire religieuse. Les générations de l'avenir seront étonnées de voir que tant de beauté morale ait pu se produire dans un siècle de folie et d'impiété, tant de surnaturel en une époque de laïcisme à outrance, tant de dévouement chrétien parmi une société égoïste et jouisseuse ». L'auteur nous introduit d'abord dans « la banlieue à vol d'oiseau »; nous fait goûter aux « Paradis de Moscou »; nous heurte aux « Buttes rouges », nous enlace « Dans les boucles de la Seine »; nous fait rendre visite chez « Les voisins pauvres », à « la tache de Taza », et aux « Villages sans clochers », et nous arrête gentiment à « La Petite pierre ». Livre à lire et à conserver.

A. L.

L'ART CHRÉTIEN EN FRANCE AU 19^e SIÈCLE (Mau-

rice Brillant), \$4.00. — Edition Bloud et Gay, 425 pages, 72 planches hors-texte, in-8 carré.

Un maître volume d'un maître auteur. Synthèse historique sur l'état présent et les tendances nouvelles de l'art chrétien en France. L'auteur résume d'abord les *théories artistiques*, nous présente et nous fait connaître les *groupes d'artistes*; nous initie aux *techniques* de l'art chrétien actuel; nous introduit aux *expositions* des récents travaux, et termine par la description des *ensembles décoratifs* et de l'*architecture* qui caractérisent les tendances nouvelles. L'ouvrage contient 72 planches, reproductions fidèles des meilleures oeuvres d'art chrétien. au 19^e siècle.

Instructif, édifiant et révélateur, l'ouvrage mérite de pénétrer dans nos meilleures bibliothèques.

A. L.

LA VÉRIDIQUE AVENTURE DE CHRISTOPHE CO-

LOMB, par Marius André, in-12, 310 pp.

Cet ouvrage fait partie de la collection *Le roman des grandes existences*, en cours de publication à la librairie Plon. La tentative est périlleuse d'introduire ainsi la fantaisie dans la monographie, de romancer l'histoire. En outre, Marius André appartient à la phalange des chercheurs qui se sont donné pour tâche de « reconstruire » l'histoire d'Amérique. Et pour définir la manière de cet écrivain, un grand critique n'a rien trouvé de mieux que le mot « pugnacité ». L'on pressent donc les méfiances légères et graves que ne manquera pas de provoquer cette « véridique aventure » du célèbre Génois. D'autre part, l'on ne prétend ici romancer l'histoire que pour égayer le genre, sans rien trahir de la vérité objective. Marius André est un spécialiste de l'histoire des origines américaines, une sorte d'*indianiste*. Ce qui est sûr, c'est que son ouvrage ne manque aucunement d'intérêt. Le Christophe Colomb qu'il nous décrit et nous raconte est bien différent du Colomb connu jusqu'ici. Et pour peu que se vérifient les thèses historiques de Marius André, il deviendra gênant de s'intituler « Chevaliers de Colomb ».

J. B.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

EXTRAITS DE NOTRE CORRESPONDANCE.

Montréal, le 26 mars 1927.

M. William Euler,
Ministre des Douanes, Ottawa.

Monsieur le Ministre,

Veillez trouver ci-inclus trois numéros de journaux des Etats-Unis en date du 25 mars 1927, achetés à Montréal, hier même.

Voici ce qu'on y lit sur la première page de chacun d'eux :

1o Le « Daily Mirror » : « Indicted! (on y voit une large photographie d'une fillette pleurant) «... as she saw them carry away the body of her father, who was murdered by her mother and a man who...»

2o Le « Daily News » : (La photographie d'une meurtrière, avec grande manchette) « Poison in Snyder home ». (Une autre photographie avec cette indication) « Scorn murder case goes to jury ». (Une troisième photographie, représentant) « Two girls... held... in huge counterfeit plot).

3o Le « Boston Advertiser » : (Photographie d'une meurtrière) «... This picture shows the « flapper-wife » slayer being taken from her cell... »

Le 8 février dernier nous portions à votre connaissance la propagande antisociale de ces journaux en vous communiquant les titres ou manchettes des premières pages des 22, 30 octobre et 14 décembre 1926.

Votre ministère a le pouvoir d'élever une barrière, à la frontière, contre la propagande malsaine de ces journaux, qui font des meurtriers une sorte de héros et qui font des histoires de meurtres et de Cour de Police la nourriture intellectuelle de la masse; et il néglige d'agir! C'est une lourde faute d'omission ou de complaisance. Et nous revenons à la charge pour obtenir votre intervention personnelle. Nous y avons droit, puisque nous nous plaçons au point de vue de la santé morale du peuple canadien.

Votre tout dévoué,

Le Secrétaire Général:

Anatole VANIER.

Montréal, le 16 mai 1927.

Monsieur Jules Crépeau,
 Directeur des services,
 Hôtel de Ville, Montréal.

Monsieur,

Les directeurs de la Ligue d'Action française déplorent depuis longtemps l'inobservance des quatre fêtes d'obligation (Toussaint, Immaculée-Conception, Rois, Ascension) qui nous sont propres à nous, dans les milieux où nous commandons, nous Canadiens français. Notre conscience de catholiques et l'intérêt collectif : prestige et dignité de notre groupe ethnique, nous demandent pour tant d'agir.

Jeudi de la semaine prochaine, le 26, sera l'Ascension. Nous vous écrivons d'avance afin que des ordres soient donnés à temps pour que tous les services de l'Hôtel de Ville, y compris le service de l'incinération, soient au repos, cette année, le jour de l'Ascension.

Vous admettez sans doute, comme nous, que nous serons respectés des autres, dans le Québec et en dehors du Québec, dans la mesure où nous nous respectons nous-mêmes là où nous commandons.

Votre tout dévoué,

Le Secrétaire Général,

Anatole VANIER.

Le 1er mai, le directeur des services répondit qu'il soumettrait notre communication à la considération du Comité Exécutif. Et le 26, jour de l'Ascension, les vidangeurs accomplissaient leur travail ordinaire, comme s'ils eussent été à Toronto. Il faudra donc revenir à la charge auprès de ces fonctionnaires fossiles.

A. V.

* * *

Montréal, le 17 mai 1927.

Monsieur W.-L. Mackenzie King,
 Premier Ministre du Canada, Ottawa.

Monsieur le premier Ministre,

Le 9 février dernier, Monsieur Massey étant sur le point d'entrer en fonction officielle à Washington, les directeurs de notre groupe vous firent une demande concernant un drapeau canadien. Le « Star » de Montréal, proposa, le 2 de ce mois, que le drapeau commercial du Canada devienne le drapeau politique de notre pays.

Cette intervention justifie, croyons-nous, une nouvelle expression de notre désir.

Nous sommes favorables à un emblème tout à fait nouveau, sans Union Jack. Telle fut la volonté de l'Irlande, telle paraît être celle de l'Afrique-Sud. Et le Canada, après avoir voulu et obtenu le gouvernement responsable sous l'Union, il y a 80 ans, doit, semble-t-il, vouloir maintenant un emblème politique personnel.

Mais si votre cabinet jugeait à propos de faire entrer l'Union Jack dans une combinaison quelconque, nous vous prions de vous rappeler que cet emblème représenterait la pensée de l'élément anglais du Canada. Dans les armoiries du Canada, adoptées en 1921, un Union Jack, tenu par un lion, y représente l'ère anglaise; mais une bannière fleurdelisée, tenue par une licorne, fait aussi pendant à l'Union Jack et y représente l'histoire et la pensée françaises. Dans l'hypothèse d'une telle décision de la part de votre cabinet nous vous demandons de maintenir sur le drapeau les deux symboles historiques, déjà disposés en pendants dans les armoiries du Canada.

Agréez, Monsieur le Premier Ministre, l'hommage de nos sentiments dévoués.

Le Secrétaire général:

Anatole VANIER.

* * *

Ligue d'Action française,
1735, rue Saint-Denis, Montréal.

Monsieur le rédacteur,
Le *Devoir*, Montréal.

Un incident révélateur s'est produit, le 6 avril, à la Chambre fédérale. Il convient de le souligner et de dire franchement ce que nous en pensons.

Le comité des fêtes de la Confédération avait voté à l'unanimité une résolution recommandant « l'émission d'une série de timbres-poste... dont l'inscription serait ou bilingue ou rédigée en termes communs aux deux langues. »

M. Perley, le 6 avril, se montra mesquin et étroit, à la Chambre, dans l'interprétation de ce texte, qui nous sert déjà si mal, en

soutenant que la résolution ne demandait que des « termes communs aux deux langues ». Blâmons-le ouvertement; disons-lui qu'il a une singulière façon de célébrer le 60^e anniversaire du pacte fédératif. Veut-il vraiment nous prouver que dans les questions de langue, comme dans les problèmes scolaires, nous n'avons été que des dupes?

Puisque M. Véniot, ministre des postes, s'est montré juste et ferme, en répondant que les timbres-poste du 60^e anniversaire seront bilingues, félicitons-le. Et disons-lui qu'il doit en être ainsi, à l'avenir, des timbres-poste permanents. Nous n'accepterons pas de compromis là-dessus. Et nous sommes résolus de mettre fin à la politique de « réserve québécoise ».

L'emploi des « termes communs aux deux langues » voudrait dire que nous sommes les parents pauvres dont les Anglais ont honte dans la Confédération! L'usage du français signifiera, au contraire, que nous sommes chez nous partout, au Canada, et il proclamera surtout au monde entier que nous sommes respectés dans notre propre pays — comme les Hollandais, en Afrique-Sud, où le timbre-poste est loyalement bilingue. Se rappelle-t-on assez avec quel empressement l'Angleterre mit de l'anglais sur le timbre-poste de la Palestine, quand elle en reçut le mandat? Et les Irlandais, pour servir leur influence et leur prestige dans le monde, n'ont-ils pas fait disparaître l'anglais de leurs timbres-poste? Ne soyons plus naïfs sur ce point, nous Canadiens français!

Veillez croire, Monsieur, à nos sentiments dévoués,

Le secrétaire général de la *Ligue d'Action française*,

Anatole VANIER.

* * *

PRIX D'ACTION FRANÇAISE.

Il n'est pas trop tard, croyons-nous, pour communiquer à nos lecteurs le nom des gagnants de notre *Prix d'Action française*.

Ce prix a été institué pour récompenser, chaque année, l'élève finissant de nos collèges classiques, qui, pendant son cours, s'est adonné avec le plus de ferveur à l'étude de notre problème national.

Nous l'avons déjà dit: notre enseignement secondaire constitue une digne impénétrable contre les vagues envahissantes de la

civilisation judéo-américaine. Nos collègues classiques comptent parmi les institutions nationales que tous les vrais patriotes ont le devoir d'encourager. La jeunesse étudiante est trop précieuse pour que les apôtres nationaux ne s'efforcent pas de l'orienter.

Or, est-il, à l'heure actuelle, au Canada français, orientation plus compliquée que celle de l'ordre national? « *L'Action française* depuis onze ans bientôt, formule des solutions très précises. Elle ne prétend pas au monopole ni à l'infailibilité doctrinale. Son rôle se bornât-il à susciter, chez la jeunesse, des études plus réfléchies sur nos problèmes vitaux, que ses ambitions seraient justifiées. C'est avec cette inspiration que nous avons résolu d'offrir un *Prix d'Action française* à nos collègues classiques d'abord, avec l'espoir de l'étendre à un plus grand nombre de maisons d'éducation, aussitôt que notre bourse pourra répondre fidèlement à nos plus chers désirs.

Le premier résultat de notre geste est plus que consolant. Une vingtaine de futurs chefs ont remporté la palme. Voici la liste:

MM. Paul Labelle, Collège Bourget, Rigaud.

Marcel Faribault, Collège de l'Assomption.

Louis Le Cavalier, Collège Sainte-Marie, Montréal.

Florian Jolicoeur, Séminaire du Sacré-Coeur, St-Victor de

Edouard Guité, Séminaire de Gaspé.

(Tring.

Romuald Dumont, Séminaire de Sherbrooke.

P. Arthur Trahan, Séminaire de Nicolet.

Wilfrid Ethier, Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Jean-Baptiste Berthiaume, Université d'Ottawa.

Emilien Frenette, Collège Saint-Jean.

Paul-Emile Houle, Collège Saint-Laurent.

Léo Lareau, Petit Séminaire de Montréal.

Joseph Campagna, Collège Sainte-Anne de la Pocatière.

Ls-Phil. Bélisle, Séminaire Sainte-Thérèse.

A cette petite phalange (malheureusement encore incomplète), nos plus vives félicitations.

Que chacun de ces jeunes gens continue le labeur commencé. Qu'il ne craigne pas de frapper à notre porte. Pour prêter secours, nous sommes toujours au poste!

NOTRE CONCOURS: VERS LES 8,000 ABONNÉS.

Notre mot d'ordre, *propagande*, a été bien accueilli. Il mérite de rester à l'affiche.

Des adhésions éloquentes nous sont déjà venues. Ainsi, un distingué préfet d'études, malgré le surcroît de travail qui accompagne toujours l'ouverture des classes, nous a adressé l'abonnement nouveau de sept professeurs de son Séminaire, avec ces mots: « Pour cette propagande, je ne veux pas d'autre récompense que la satisfaction d'avoir fait connaître une oeuvre nationale tout à fait méritoire. »

Ce n'est pas d'ailleurs le premier geste de sympathie active dont Monsieur l'abbé X... nous favorise. Qu'il en accepte l'expression de notre profonde reconnaissance.

Un jeune ingénieur-chimiste de Montréal, abonné lui-même depuis un an seulement, nous apporte trente-six nouveaux abonnements... et il continue son travail avec la même ardeur, en dépit de sa besogne quotidienne.

Certes, il n'est pas donné à tous de posséder les talents et l'énergie de M. Y... Mais, tout de même, quelle leçon pour ceux qui ont des loisirs... et ne savent qu'en faire!

Un jeune étudiant de collège trouve moyen de grouper une gerbe d'abonnés nouveaux parmi ses confrères de classe, etc., etc.

Voici des lecteurs qui sont devenus de *vrais collaborateurs*. Nous le répétons « Les idées que défend l'*Action française* valent-elles la peine d'être défendues? A des hommes qui depuis dix ans tiennent la barre; qui, pour maintenir cette oeuvre de défense et d'action nationale, prélèvent sur des vies très occupées, des heures de travail souvent pénible, peut-on demander légitimement plus qu'ils n'ont fait et veulent continuer de faire? Au surplus ce n'est point pour eux qu'ils tendent la main. On sait que cette oeuvre d'action française n'a guère servi leur intérêt personnel. Ce n'est point par la pensée libre et la presse indépendante qu'en ce pays particulièrement l'on s'ouvre l'avenue des honneurs et des fonctions opulentes. »

Si la doctrine de l'*Action française* sert effectivement les intérêts canadiens-français, peut-on refuser de travailler à sa diffusion?

Propagande ! Propagande !

Et surtout des actes! Et n'oublions pas les conditions avantageuses du concours offert à tous.

I—DUREE. Du 1er septembre au 31 décembre 1927.

II—RECOMPENSES. *Pour le même propagandiste.:*

1o *Quatre* abonnements nouveaux donnent droit à recevoir l'*Action française* gratuitement pendant une année.

2o *Huit* abonnements nouveaux donnent droit à \$5.00, payables en volumes.

3o *Douze* abonnements nouveaux donnent droit, à une année gratuite d'abonnement à l'*Action française* et à \$5.00 payable en argent ou en volumes, au choix du propagandiste.

4o Pour tout propagandiste qui, au 31 décembre 1927, aura accueilli plus de *douze* nouveaux abonnés, il sera accordé 50% de commission, soit \$1.00 pour chaque nouvel abonnement.

5o La distribution des récompenses se fera, le concours terminé.

III—AVIS IMPORTANTS:

1o Prix de l'abonnement: \$2.00 par année au Canada et à l'étranger. Les abonnements s'inscrivent de juillet à juillet ou de janvier à janvier.

2o Tout chèque doit être fait payable au pair à Montréal, à l'ordre de la *Librairie d'Action française ltée*, et adressé au No 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

A. L.

LA LANGUE FRANÇAISE ET LE COMMERCE

PAYABLE et RECEVABLE

Les adjectifs *payable* et *recevable* sont de langue française, mais nous les employons à tort en les ajoutant à d'autres mots pour former des expressions fantaisistes, puisque les expressions techniques françaises existent déjà.

Ainsi les expressions « Billets payables » et « Billets recevables » qui semblent avoir été traduites littéralement de l'anglais « Bills payable » et « Bills receivable », se nomment en France « Effets à payer » (billets à ordre, traites, lettres de change qu'on a accepté de payer à leur échéance) et « Effets à recevoir » (effets de commerce dont on doit toucher le paiement au jour de l'échéance).

D'ailleurs le mot *effet* désigne également une traite ou un billet; tandis que le mot *billet* ne s'applique pas à une traite. Il est donc plus juste d'employer le mot *effet* de préférence à billet, quand nous voulons parler des traites et des billets d'une manière générale.

On appelle « Effets en portefeuille », les effets à recevoir qu'on n'a pas encore négociés (escomptés), et « Effets en circulation », les effets à recevoir qu'on a négociés.

Les billets souscrits, les traites acceptées en faveur de quelqu'un à qui nous ne devons rien, sont des « Effets de complaisance », et non « d'accommodation » (Accommodation Bill). Ces effets sont encore dénommés: valeur de circulation, effet fictif, papier de cavalerie. Les effets de complaisance sont souvent l'antichambre de la faillite.

On appelle: *Broche*, un effet dont la valeur nominale est au-dessous de \$25.; *Papier brûlant*, un effet qui est sur le point d'échoir: nous avons à faire face à deux papiers brûlants dont l'un, aujourd'hui, un billet de \$ 1000, et l'autre, demain, une traite de \$800.; *Papier court*, un effet de commerce dont l'échéance ne dépasse pas trente jours: paiement au comptant ou en papier à courte échéance; *Papier long*, un effet de commerce dont l'échéance dépasse un mois: pour régler ce compte, je vous signerai un papier long; *Quatre-chiffres*, un effet de commerce dont la valeur nominale est de \$1000 à \$9999, c'est-à-dire ayant quatre chiffres.

Le registre dans lequel nous inscrivons les billets et les traites se nomme: Echancier des Effets à payer, ou, selon le cas, Echancier des Effets à recevoir, et non: Livre des Billets payables, Livre des Billets recevables.

Il en est ainsi des expressions « Comptes payables » et « Comptes recevables », qui devraient être remplacés par: Fournisseurs, Clients.

Disons également: Grand livre Fournisseurs, Grand Livre Clients, et non: Grand livre Comptes payables, Grand livre Comptes recevables.

Dans un bilan, une balance de vérification, écrivons *Fournisseurs* ou *Créanciers*, *Clients* ou *Débiteurs*, de préférence aux mots: *Comptes payables* et *Comptes recevables*. Dans les maisons importantes, le compte Clients donne généralement lieu aux divisions

suivantes: Clients Québec — Clients Montréal — Clients Province — Clients Etrangers.

On dit très bien: A l'échéance, ce billet est payable à notre bureau. Le renouvellement rend un effet payable à une époque plus éloignée. La traite à demande est payable à présentation. J'ai accepté votre traite payable à la Banque Canadienne Nationale de Saint-Sauveur.

Si l'adjectif payable a des rapports avec les billets et les traites, l'adjectif recevable ne semble pas en avoir. On dit cependant: L'offre de M. . . est recevable; votre excuse n'est pas recevable; le billet que vous nous avez souscrit en règlement de votre compte n'est pas recevable.

CHECKAGE — CHECKER — CHECKEUR ou CHÉQUEUR

POINTER.—Au sens large, marquer d'un signe conventionnel quelconque en les vérifiant, des factures, des calculs: Tous les articles et tirages de cette facture ont été pointés, et non checkés ou chéqués.

On se sert ordinairement d'un erayon de couleur pour pointer.

Nous ne devrions pas employer le mot checker avec la signification de: enregistrer (les bagages); collationner (une copie, une lettre); récoler (un inventaire).

POINTAGE.—Signe quelconque (point, trait, coche, etc.), fait à côté d'un mot ou d'un chiffre pour indiquer une vérification, une revision: Le pointage du grand livre des clients est terminé.

Le pointage de tous les livres comptables s'appelle « grand jeu », en terme de métier.

POINTEUR ou POINTEAU.—Celui qui pointe ou vérifie une facture, un compte, une liste, etc.

Dans les magasins de nouveautés, le commis qui contrôle ou vérifie les tirages et le total d'une facture établie par un autre employé, est un pointeur et non un « checkeur » ou « chéqueur ».

Ces trois anglicismes « checkage, checker et checkeur » devraient absolument disparaître de notre langage commercial et de nos pièces comptables: feuilles de grand livre, factures, relevés de compte, etc.

APPLICATION BILINGUE

Check (To).....	Pointer, vérifier, contrôler.
Check carefully (To).....	Vérifier soigneusement.
Check or tick the goods, an account, a statement (To).....	Pointer, vérifier les livres ou les écritures, un compte, un relevé.
Check extensions and footings of each page (To).....	Pointer, vérifier les tirages et les totaux de chaque page.
Check clerk	Commis vérificateur, pointeur.
Check of the items of an invoice (To).....	Pointer les articles d'une facture.
Check-sheet	Chiffrier ou répétiteur; bande de contrôle.
Checker, check clerk.....	Pointeur, vérificateur, contrôleur.
Checking	Pointage.
Checking accounts	Pointage, vérification, apurement des comptes.
Checking column	Colonne de pointage.
Checking list	Liste de pointage.
Checking pencil.....	Crayon de pointage.
Check the ledger now.....	Pointez, vérifiez maintenant le grand livre.
Check with a red pencil (To)..	Pointer avec un crayon rouge.
Checked by.....	Pointé, vérifié par.
On checking.....	En vérifiant, en pointant.
The checking is over.....	Le pointage est terminé, la vérification est finie.

Adjutor FRADETTE.

(à suivre)